

REPUBLIQUE GABONAISE

Union - Travail - Justice



**MISSION
ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT**

PROJET ANNUEL DE PERFORMANCE

ANNEXE A LA LOI DE FINANCES 2025

Les PAP sont présentés dans des documents mission par mission.

La mission récapitule les crédits (y compris les fonds de concours et attributions de produits attendus) et les moyens (emplois) alloués à une politique publique.

La présentation de chaque mission détaille :

- la présentation du périmètre de la mission ;
- les principaux textes concernant la politique publique à mettre en œuvre et l'organisation administrative prévue ;
- les principales réformes ;
- les objectifs les plus représentatifs de la mission ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et action, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement ;
- le récapitulatif des propositions d'allocation de crédits par programme et titre, en distinguant les autorisations d'engagement des crédits de paiement

Chaque programme constitutif de la mission est ensuite détaillé. La présentation de chaque programme détaille :

La présentation du cadrage stratégique du programme :

- la présentation du périmètre du programme, son articulation avec d'autres programmes, et les pilotes et les différents acteurs du programme ;
- la structuration du programme, sa segmentation en actions et la présentation de chaque action ;
- l'analyse stratégique du contexte et du champ du programme ;
- les enjeux qui en ressortent pour l'administration gabonaise ;
- les objectifs stratégiques du programme avec le type de finalité du résultat visé, le(s) résultat(s) annuel(s) attendu(s), les indicateurs d'évaluation, les éléments clés de stratégie d'action annuelle, et les contributions des opérateurs et des principaux partenaires.

La présentation des moyens du programme et des dépenses fiscales associées :

- les crédits, constitués d'autorisations d'engagement (AE) et de crédits de paiement (CP), sont détaillés selon la nomenclature par destination (programmes et actions) et par nature (titres) ;
- le cas échéant, les dépenses fiscales rattachées au programme sont indiquées ainsi que leur évaluation ;
- les propositions relatives aux emplois de l'administration et aux emplois des opérateurs de l'Etat sont présentées en effectifs.

La justification des crédits au premier franc CFA

- les crédits sont justifiés, titre par titre, dès le premier franc CFA demandé.

TABLE DES MATIERES

AVANT-PROPOS	2
PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION	6
PERIMETRE DE LA MISSION	6
DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION	7
PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE	7
PRINCIPALES REFORMES	7
PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION	8
OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION	8
RECAPITULATION DES CREDITS	11
PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES	13
PRESENTATION DU PROGRAMME	14
PERIMETRE DU PROGRAMME	14
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	14
PRESENTATION DES ACTIONS	15
CADRAGE STRATEGIQUE	16
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	16
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	18
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	21
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	21
PROPOSITIONS D'EMPLOIS	22
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	23
DEPENSES DE PERSONNEL	23
AUTRES DEPENSES	23
RATTACHEMENT DES SERVICES	25
PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINE ET COOPERATION INTERNATIONALE	28
PRESENTATION DU PROGRAMME	29
PERIMETRE DU PROGRAMME	29
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	29
PRESENTATION DES ACTIONS	30
CADRAGE STRATEGIQUE	31
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	31
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	31
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	35
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	35
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	36
AUTRES DEPENSES	36
RATTACHEMENT DES SERVICES	37
PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES	38
PRESENTATION DU PROGRAMME	39
PERIMETRE DU PROGRAMME	39
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	39
PRESENTATION DES ACTIONS	40
CADRAGE STRATEGIQUE	42
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	42
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	43
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	46
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	46

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	47
AUTRES DEPENSES	47
RATTACHEMENT DES SERVICES	48
<u>PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A L'ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT</u>	<u>49</u>
PRESENTATION DU PROGRAMME	50
PERIMETRE DU PROGRAMME	50
DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME	50
PRESENTATION DES ACTIONS	51
CADRAGE STRATEGIQUE	52
PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME	52
PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES	53
PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES	59
PROPOSITIONS BUDGETAIRES	59
JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA	60
AUTRES DEPENSES	60
RATTACHEMENT DES SERVICES	61

MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

PRESENTATION STRATEGIQUE DE LA MISSION

PERIMETRE DE LA MISSION

Cette mission comprend quatre (4) programmes :

Le Programme « Affaires Etrangères » : recouvre l'ensemble des services centraux et extérieurs (ambassades et missions permanentes) qui sont chargés de la conduite de l'action politique et diplomatique du gouvernement au niveau bilatéral et multilatéral. Il est constitué de :

- La Direction Générale des Affaires Étrangères ;
- La Direction Générale de la Francophonie ;
- La Commission Nationale des Réfugiés.

Le Programme « Intégration Africaine et Coopération Internationale » est axé vers un renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions de notre sous-région africaine. Il comprend :

- Le Commissariat à l'Intégration Régionale ;
- La Direction générale de la Coopération Internationale ;
- La Direction Générale du Droit de la Mer,
- Le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Le Programme « Affaires Consulaires », a pour missions la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'assistance et de protection des ressortissants gabonais vivant ou de passage à l'étranger à travers les missions et sections consulaires. De manière plus générale, ce programme est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires et toutes les questions connexes. A cet effet, il est composé de la Direction Générale des Affaires Consulaires.

Le Programme « Pilotage et Soutien » rassemble la gestion de l'ensemble des moyens transversaux qui viennent en appui aux trois programmes susmentionnés appartenant au Département ministériel des Affaires Etrangères. Ce souci de regroupement est dicté par la nécessité de maintenir une cohérence commune dans la gestion des questions de ressources humaines, budgétaires, de l'information et de la communication, du droit international et de la logistique diplomatique. Les Services impliqués dans la mise en œuvre des politiques et des services publics dans le champ de ce programme sont les suivants :

- Le Cabinet du Ministre;
- Le Centre d'analyse et de Prévision ;
- L'Inspection Générale des services ;
- Le Secrétariat Général ;
- La Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales ;
- La Direction du Protocole ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale des Affaires Financières ;
- La Direction de la Logistique Diplomatique ;
- La Direction Centrale de la Communication ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'information,
- La Direction Centrale des Archives et de la Documentation.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DE LA MISSION

La cartographie de la mission *Action Extérieure de l'Etat* est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Niveau central	Niveau déconcentré	Total
Nombre de programmes	4	0	4
Nombre de BOP	6	0	6
Nombre d'UO	14	44	58
Nombre d'opérateurs	0	0	0
Autres établissements publics (1)	0	0	0

PRINCIPAUX TEXTES DE REFERENCE

Les principaux textes législatifs et réglementaires qui régissent le Ministère des Affaires étrangères sont les suivants :

- La Constitution gabonaise ;
- La loi n°12/96 du 22 février 2000 portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatie ;
- Le décret n°652 000652/PR/MAECF du 21 mai 2003 fixant les attributions et l'organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération et de la Francophonie ;
- Le décret 456/PR/MAECFINIR du 19 avril 2013 portant attribution et organisation du Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Internationale, de la Francophonie chargé du NEPAD et de l'Intégration Régionale ;
- Décret 12/30/PR/MBCFPRE du 13 octobre 2011 portant réorganisation de la Direction Centrale des Affaires Financières ;
- Décret 17/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Archives et de la Documentation au Ministère ;
- Décret 25/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 26/PR/MBCPFB du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Ressources Humaines au Ministère ;
- Décret 27/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale de la Communication au Ministère ;
- Décret 28/PR/MJGSDHRIC du 16 janvier 2013 portant création et organisation d'une Direction Centrale des Systèmes d'Information au Ministère ;
- Les Conventions de Vienne sur les relations diplomatiques et Consulaires de 1961, 1963 et 1969 ;
- Les recommandations de la Xème Conférence des Ambassadeurs de juin 2011 ;
- Le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) ;
- Le Plan de travail Ministériel (PTM) pour l'année 2014 ;
- Le Plan sectoriel Affaires Etrangères contenu dans le Plan Stratégique Gabon Emergent-juillet 2012.

PRINCIPALES REFORMES

Le Plan sectoriel affaires étrangères assigne à notre outil diplomatique quatre actions bien précises au cours des prochaines années :

- Redynamiser la diplomatie au service de la paix et de la sécurité ;
- Apporter un appui aux gabonais de l'étranger ;
- Renforcer la diplomatie économique ;
- Maîtriser l'espace maritime international.

Pour assurer la mise en œuvre de ces quatre actions, le ministère des Affaires étrangères se fixe les principales réformes suivantes :

- Mettre en place une diplomatie au service de la paix et de la sécurité internationale ;
- Assurer la promotion des multiples potentialités du Gabon afin de favoriser l'attractivité du marché gabonais ;
- Délimiter et sécuriser l'espace terrestre et maritime national ;
- Réformer le réseau consulaire pour assurer une meilleure assistance et protection des gabonais de l'étranger ;
- Améliorer les conditions de travail des agents pour une diplomatie efficiente et de qualité.

PRINCIPAUX ELEMENTS DE CONTEXTE ET ANALYSE STRATEGIQUE DE LA MISSION

OBJECTIFS LES PLUS REPRESENTATIFS DE LA MISSION

OBJECTIF N°1 : Améliorer le rayonnement du Gabon sur la scène internationale

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1 : En 2025, le Gabon aura participé à 100% des sommets et rencontres statutaires et non statutaires ;
- Résultat annuel attendu 2 : En 2025, les sanctions du Gabon seront levées ;
- Résultat annuel attendu 3 : En 2025, le Gabon aura organisé et /ou participé à 4 Commissions Mixtes de Coopération /Consultations diplomatiques régulières ;
- Résultat annuel attendu 4 : En 2025, le Gabon aura atteint 30% de la formalisation de sa stratégie nationale de la Fonction Publique Internationale (FPI) ;
- Résultat attendu 5 : En 2025, les Services Extérieurs auront réalisé 80% de leurs missions ;
- Résultat annuel attendu 6 : En 2025, le Gabon aura mené deux (2) actions dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée ;
- Résultat annuel attendu 7 : En 2025 le Gabon aura signé une (1) Convention de partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie pour la formation des Etudiants ;
- Résultat annuel attendu 8 : En 2025 le Gabon aura régularisé trente (30) réfugiés pour l'acquisition de la carte de séjour.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 202X
Taux de participation aux Sommets et aux rencontres statutaires et non statutaires.	%	100	100	100	100	100
Nombre de Commissions Mixtes /Consultations diplomatiques organisées ou auxquels le Gabon aura participé	Nb	5	4	2	2	7
Taux d'avancement dans la formalisation de la stratégie nationale de la Fonction Publique Internationale (FPI)	%	-	30%	50%	20%	100%
Nombre d'actions menées dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée	Nb	2	2	2	2	8
Nombre de Convention de partenariat signé avec l'Agence Universitaire de la Francophonie pour la formation des Etudiants	Nb	2	1	1	1	5
Nombre de réfugiés orientés pour l'acquisition de la carte de séjour	Nb	-	30	20	10	70
Taux de réalisation des actions des MD	%		80%	80%	80%	90 %

Source des données : DGAE

OBJECTIF N°2 : Parvenir à détecter de nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1 : détecté 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers.
- Résultat annuel attendu 2 : obtenir 100 Places de coopération pédagogiques pour des étudiants gabonais obtenues dans des établissements supérieurs à l'extérieur.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Indicateur 1 Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	Nombre	0	0	100	150	300
Indicateur 2 : Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des établissements supérieurs à l'extérieur	Nombre	0	0	100	200	300

Source des données : Départements ministériels sectoriels, les organes spécialisés de la CEMAC et des Nations Unies, la BAD

OBJECTIF N°3 : Parvenir à faire signer de nouveaux Accords de réciprocité et suivre les Accords-cadres sur la traite des personnes et les flux migratoires

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu : être parvenu à faire avancer de 50% le processus de signature de deux Accords de réciprocité.

Résultat annuel attendu : être parvenu à sensibiliser trois (3) pays sur le respect des dispositions des Accords-cadres.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Taux d'avancement du processus de signature des deux Accords de réciprocité	%	0	40	50	25	25
Nombre de pays ne respectant pas les dispositions des Accords-cadres	NOMBRE	0	0	3	1	1

Source des données : DGAC

OBJECTIF N°4 : Être parvenu d'ici à fin 2026, à redimensionner la carte diplomatique du Gabon face aux enjeux de développement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : En 2025, le Gabon poursuivra le processus de redimensionnement de sa carte diplomatique.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
	%		10%	35%	15%	100 %

Source des données : DGAE

RECAPITULATION DES CREDITS

PRESENTATION DE L'EQUILIBRE DU CAS EN RECETTE ET EN DEPENSE

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET ACTION

Numéro et intitulé du programme et de l'action		Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
		Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
			Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
1.101	Affaires Etrangères	17 979 501 040	18 479 501 040	-	18 479 501 040	18 479 501 040	18 479 501 040	17 979 501 040	18 479 501 040	-	18 479 501 040	18 479 501 040	18 479 501 040
1.101.1	Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	17 191 411 545	17 691 411 545	-	17 691 411 545	17 691 411 545	17 691 411 545	17 191 411 545	17 691 411 545	-	17 691 411 545	17 691 411 545	17 691 411 545
1.101.2	Promotion de la paix et de la sécurité internationale	788 089 495	788 089 495	-	788 089 495	788 089 495	788 089 495	788 089 495	788 089 495	-	788 089 495	788 089 495	788 089 495
1.108	Intégration africaine et Coopération internationale	1 108 617 027	1 090 617 027	-	1 090 617 027	1 090 617 027	1 090 617 027	1 108 617 027	1 090 617 027	-	1 090 617 027	1 090 617 027	1 090 617 027
1.108.1	Intégration régionale et sous-régionale	871 583 191	853 583 191	-	853 583 191	853 583 191	853 583 191	871 583 191	853 583 191	-	853 583 191	853 583 191	853 583 191
1.108.2	Coopération bilatérale et multilatérale	237 033 836	237 033 836	-	237 033 836	237 033 836	237 033 836	237 033 836	237 033 836	-	237 033 836	237 033 836	237 033 836
1.115	Affaires consulaires	1 607 431 945	2 124 771 941	-	2 124 771 941	2 124 771 941	2 124 771 941	1 607 431 945	2 124 771 941	-	2 124 771 941	2 124 771 941	2 124 771 941
1.115.1	Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	1 309 898 228	1 827 238 224	-	1 827 238 224	1 827 238 224	1 827 238 224	1 309 898 228	1 827 238 224	-	1 827 238 224	1 827 238 224	1 827 238 224
1.115.2	Circulation des personnes	297 533 717	297 533 717	-	297 533 717	297 533 717	297 533 717	297 533 717	297 533 717	-	297 533 717	297 533 717	297 533 717
1.122	Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat	2 941 167 120	5 113 791 813	-	5 113 791 813	5 113 791 813	5 113 791 813	2 941 167 120	5 113 791 813	-	5 113 791 813	5 113 791 813	5 113 791 813
1.122.1	Pilotage de la stratégie ministérielle	178 339 249	2 350 963 942	-	2 350 963 942	2 350 963 942	2 350 963 942	178 339 249	2 350 963 942	-	2 350 963 942	2 350 963 942	2 350 963 942
1.122.2	Coordination Administrative	2 762 827 871	2 762 827 871	-	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871	-	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871
Total pour la mission Action extérieure de l'Etat		23 636 717 132	26 808 681 821	-	26 808 681 821	26 808 681 821	26 808 681 821	23 636 717 132	26 808 681 821	-	26 808 681 821	26 808 681 821	26 808 681 821

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB) ;
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

RECAPITULATION DES CREDITS PAR PROGRAMME ET TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
1.101: Affaires Etrangères	17 979 501 040	18 479 501 040	-	18 479 501 040	18 479 501 040	18 479 501 040	17 979 501 040	18 479 501 040	-	18 479 501 040	18 479 501 040	18 479 501 040
Titre 2. Dépenses de personnel	3 973 225 593	3 973 225 593	-	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593	-	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 203 235 333	13 703 235 333	-	13 703 235 333	13 703 235 333	13 703 235 333	13 203 235 333	13 703 235 333	-	13 703 235 333	13 703 235 333	13 703 235 333
Titre 4. Dépenses de transfert	803 040 114	803 040 114	-	803 040 114	803 040 114	803 040 114	803 040 114	803 040 114	-	803 040 114	803 040 114	803 040 114
1.108: Intégration africaine et Coopération internationale	1 108 617 027	1 090 617 027	-	1 090 617 027	1 090 617 027	1 090 617 027	1 108 617 027	1 090 617 027	-	1 090 617 027	1 090 617 027	1 090 617 027
Titre 2. Dépenses de personnel	204 580 650	186 580 650	-	186 580 650	186 580 650	186 580 650	204 580 650	186 580 650	-	186 580 650	186 580 650	186 580 650
Titre 3. Dépenses de biens et services	288 355 750	288 355 750	-	288 355 750	288 355 750	288 355 750	288 355 750	288 355 750	-	288 355 750	288 355 750	288 355 750
Titre 4. Dépenses de transfert	615 680 627	615 680 627	-	615 680 627	615 680 627	615 680 627	615 680 627	615 680 627	-	615 680 627	615 680 627	615 680 627
1.115: Affaires consulaires	1 607 431 945	2 124 771 941	-	2 124 771 941	2 124 771 941	2 124 771 941	1 607 431 945	2 124 771 941	-	2 124 771 941	2 124 771 941	2 124 771 941
Titre 2. Dépenses de personnel	308 104 195	325 444 191	-	325 444 191	325 444 191	325 444 191	308 104 195	325 444 191	-	325 444 191	325 444 191	325 444 191
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 299 327 750	1 799 327 750	-	1 799 327 750	1 799 327 750	1 799 327 750	1 299 327 750	1 799 327 750	-	1 799 327 750	1 799 327 750	1 799 327 750
1.122: Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat	2 941 167 120	5 113 791 813	-	5 113 791 813	5 113 791 813	5 113 791 813	2 941 167 120	5 113 791 813	-	5 113 791 813	5 113 791 813	5 113 791 813
Titre 2. Dépenses de personnel	1 390 572 120	2 148 051 653	-	2 148 051 653	2 148 051 653	2 148 051 653	1 390 572 120	2 148 051 653	-	2 148 051 653	2 148 051 653	2 148 051 653
Titre 3. Dépenses de biens et services	550 595 000	550 595 000	-	550 595 000	550 595 000	550 595 000	550 595 000	550 595 000	-	550 595 000	550 595 000	550 595 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 000 000 000	2 415 145 161	-	2 415 145 161	2 415 145 161	2 415 145 161	1 000 000 000	2 415 145 161	-	2 415 145 161	2 415 145 161	2 415 145 161
Total pour la mission: Action extérieure de l'Etat	23 636 717 132	26 808 681 821	-	26 808 681 821	26 808 681 821	26 808 681 821	23 636 717 132	26 808 681 821	-	26 808 681 821	26 808 681 821	26 808 681 821
Titre 2. Dépenses de personnel	5 876 482 558	6 633 302 087	-	6 633 302 087	6 633 302 087	6 633 302 087	5 876 482 558	6 633 302 087	-	6 633 302 087	6 633 302 087	6 633 302 087
Titre 3. Dépenses de biens et services	15 341 513 833	16 341 513 833	-	16 341 513 833	16 341 513 833	16 341 513 833	15 341 513 833	16 341 513 833	-	16 341 513 833	16 341 513 833	16 341 513 833
Titre 4. Dépenses de transfert	1 418 720 741	1 418 720 741	-	1 418 720 741	1 418 720 741	1 418 720 741	1 418 720 741	1 418 720 741	-	1 418 720 741	1 418 720 741	1 418 720 741
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 000 000 000	2 415 145 161	-	2 415 145 161	2 415 145 161	2 415 145 161	1 000 000 000	2 415 145 161	-	2 415 145 161	2 415 145 161	2 415 145 161

(1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB).

PROGRAMME AFFAIRES ETRANGERES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le Programme Affaires Etrangères contribue à la mise en œuvre de la nouvelle vision de la politique étrangère du Gabon. Il couvre ainsi les aspects suivants :

- la promotion de la paix et de la sécurité internationale, avec notamment la mise en œuvre des mécanismes de prévention, de gestion et de résolution des conflits ;
- le rayonnement du Gabon sur la scène internationale à travers sa participation aux sommets mondiaux, régionaux et sous régionaux ; la mise en valeur des positions au sein des instances régionales et internationales , en Afrique et dans le monde- la prise en compte des nouveaux enjeux mondiaux ▪ la Présidence des organisations (CEMAC, CEEAC)... ;
- le renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale à travers la diversification des partenariats (signature de nouveaux accords avec les pays émergents, organisation des Consultations diplomatiques, Commissions Mixtes de Coopération, mise en œuvre des actions de Coopération dans le cadre de la coopération avec l'Organisation Internationale de la Francophonie ; la protection et l'assistance aux Réfugiés ...)
- le traitement et le suivi des questions politiques concernant le Gabon dans ses rapports avec les Etats étrangers.
- La rationalisation de la carte diplomatique ; le suivi des activités des Ambassades, Représentations et délégations Permanentes.

A cet égard, le Programme Affaires Etrangères comprend les Directions géographiques encore appelées Directions de Zone (Afrique, Asie, Europe, Amérique) ; la Direction fonctionnelle (Direction des Organisations Internationales) ; la Direction Générale de la Francophonie (DGF), la Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR), ainsi que les Ambassades et Missions Permanentes du Gabon à l'étranger.

Le Programme Affaires Etrangères est porté par la Direction Générale des Affaires Etrangères et le Responsable est l'Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Etrangères.

Le Programme ne couvre pas :

- La mise en œuvre de la diplomatie économique ;
- Les activités des Consulats ;
- Les relations avec les communautés de Gabonais résidant à l'étranger.

Enfin, le champ du programme doit être en articulation avec le programme Intégration Africaine et coopération Internationale en ce qui concerne le suivi et l'évaluation des recommandations issues des Commissions Mixtes de Coopération et autres réunions relevant de ses missions, le redéploiement de la carte diplomatique. Il doit également l'être avec le programme Affaires Consulaires et le Programme Pilotage et soutien à l'action extérieure du Gabon.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Affaires Etrangères est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Niveau central	Niveau déconcentré	Total
Nombre des BOP	2	0	2
Nombre des UO	5	37	42
Nombre d'opérateurs	0	0	0
Autres établissements publics	0	0	0

Deux (2) actions essentielles sont mises en relief au niveau du Programme Affaires Etrangères : conduite et coordination de l'Action Diplomatique et Promotion de la paix et de la Sécurité Internationales.

ACTION N° 1 : CONDUITE ET COORDINATION DE L'ACTION DIPLOMATIQUE

La conduite et la coordination de l'action diplomatique recouvrent plusieurs aspects dans le programme notamment :

1. La coordination des activités des Directions géographiques

Elle englobe l'organisation des réunions périodiques entre les Responsables des directions concernées, la centralisation des rapports d'activités, l'évaluation des activités des différents services entrant dans le champ du programme (tenue des commissions mixtes, des consultations diplomatiques etc.) ainsi que la préparation en amont de grandes rencontres, visites officielles du Chef de l'Etat, du Ministre des Affaires Etrangères à l'extérieur ainsi que l'arrivée dans notre pays, de délégations étrangères.

Cette coordination est faite par la Direction Générale des Affaires Etrangères avec comme services d'appui les Directions de zone.

2. Le traitement et le suivi des questions politiques

Cette sous action recouvre :

- La Position du Gabon sur les questions internationales ;
- Les soutiens à candidature ;
- La promotion des candidatures gabonaises au sein de la Fonction Publique Internationale (FPI) ;
- la participation du Gabon aux rencontres et sommets diplomatiques statutaires et non statutaires ;
- le renforcement du dialogue politique et la dynamisation des relations de coopération avec les partenaires étrangers.

Outre le volet bilatéral, le Programme couvre également le traitement et le suivi des questions d'ordre multilatéral (activités en lien avec les organisations internationales) : action du Gabon à l'UA, à l'ONU, l'OCI, l'OIF, HCR, au Commonwealth, les relations avec l'UE, l'UNOCA, et est invité à plusieurs rencontres politiques et économiques pour faire valoir ses positions.

Cette action est également soutenue par la Direction Générale des Affaires Etrangères avec comme services d'appuis la Direction des Organisations Internationales, les Missions Diplomatiques et les Représentations Permanentes.

ACTION N° 2 : PROMOTION DE LA PAIX ET DE LA SECURITE INTERNATIONALES

Cette action met l'accent sur la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Cette dernière revêt plusieurs aspects dont la contribution au règlement des conflits qui surviennent sur le continent africain et dans le reste du monde ; la promotion des principes et valeurs de l'organisation des Nations Unies, de l'Organisation Internationale de la Francophonie et de l'Union Africaine, la question du changement climatique et du développement durable pour laquelle notre pays est leader. Elle intègre également l'action de plus en plus dynamique du Gabon au sein des grandes instances régionales internationales, véritables tribunes pour porter plus haut la voix de notre pays sur l'échiquier régional et international sur des questions d'actualité.

De même, l'action humanitaire apparait comme une action majeure du programme. A cet effet, le Programme a en charge l'élaboration d'une véritable politique nationale en matière d'assistance humanitaire.

Toutes ces activités sont menées par la Direction Générale des Affaires Etrangères en collaboration avec les Missions diplomatiques et les Représentations Permanentes, la Direction Générale de la Francophonie et la Commission Nationale pour les Réfugiés.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- des évolutions géostratégiques et économiques majeures au plan international (poids des pays asiatiques sur la scène internationale, les pays du Golfe, la Turquie,..) ;
- la multiplication ces dernières années des attaques terroristes sur le continent africain, avec des conséquences lourdes sur les populations civiles ;
- le rôle croissant des organisations internationales, régionales et sous régionales, dans la prévention et le règlement des conflits ; le rôle croissant des organisations humanitaires dans la prise en charge des populations civiles impactées par les conflits ;
- la problématique des migrations ;
- le dynamisme de l'Organisation Internationale de la Francophonie ;
- la transformation des métiers de la diplomatie, qui exige aujourd'hui plus de technicité et plus de polyvalence au regard de nouveaux enjeux ;
- la qualité des systèmes d'information qui conditionne de plus en plus l'efficacité de l'action diplomatique.

Dans le champ du programme, les attentes des usagers sont principalement l'amélioration de l'image du Gabon à l'international, la préservation de la paix dans les pays de la sous-région, les retombées de la politique extérieure de l'Etat sur le bien-être des populations (l'impact socioéconomique), l'amélioration des conditions de travail dans nos missions diplomatiques.

Les autorités politiques attendent du programme qu'il mette en œuvre les nouvelles orientations définies par Monsieur le Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat, en matière de politique étrangère : priorité à la prévention des conflits, développement de l'action multilatérale, renforcement de la présence du Gabon sur la scène internationale (instances, sommets, sujets d'actualité...), préservation du leadership du Gabon sur les questions environnementales.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif du programme :

- Participation plus active du Gabon aux travaux des organisations internationales (ONU, Union Africaine, CEMAC, CEEAC) ;
- Présidence du Gabon au Conseil des droits de l'homme (ONU) ;
- Présidence du Gabon de la CEMAC, la CEEAC, CAHOSCC ;
- Contribution du Gabon à la résolution du conflit centrafricain (réunions et sommets de Libreville sur la RCA, contribution financière, envoi des troupes gabonaises, participation aux activités du Panel de Facilitation de l'Initiative Africaine, aux négociations entre les groupes armés et le Gouvernement centrafricain à Khartoum, à la signature de l'Accord de Bangui, le 6 février 2019) ;
- Signature des accords de consultations diplomatiques et accords de coopération dans plusieurs domaines avec de nombreux pays (Maroc, Tunisie, Côte d'Ivoire, Niger, RDC, Sénégal, Egypte, Togo, Emirats arabes Unis, Chine, Corée du Sud, RCA, Tchad) ;
- Organisation du Dialogue Politique avec l'Union Européenne ;
- Consultations diplomatiques avec certains pays : Allemagne, la Russie, Serbie, Cuba ;
- Participation aux Sommets de la Francophonie, à l'EXCOM, aux discussions à la COP, au sommet sur la sécurité au Nigeria, au Sommet France-Afrique ; Corée-Afrique, au sommet sur les ACP, au sommet conjoint CEDEAO-CEEAC, aux sommets sur la préservation des écosystèmes et la protection des espèces protégées, au Sommet Indonésie-Afrique, 3ème Sommet du FOCAC, à la Réunion Ministérielle préparatoire à la TICAD 7, à la 33ème session de l'Union Africaine, à la 73ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies ; Forum d'Assouan, Sommet Chine-Afrique, Sommet de l'UA sur la Covid-19, Conférence des Chefs d'Etat de la CEEAC sur la Réforme Institutionnelle ;
- Organisation de la 41ème réunion de l'UNSAC, de la Commission mixte Gabon-Chine ;
- Co-parrainage à l'AG des Nations unies d'une résolution contre le braconnage et le trafic d'espèces sauvages ;
- Election comme membre non permanent du Conseil de Sécurité pour la période 2022-2023 ;
- Election en 2021 comme Vice –président du bureau de l'UNSAC ;

- Organisation de la 52^{ème} session de l'UNSAC ;
- Présidence de l'UNSAC ;
- Participation aux réunions ministérielles de l'UNSAC année 2022, 2023,2024 ;
- Organisation de la semaine Africaine du Climat et du One Forest Summit ;
- Participation à la 76^{ème} et 77^{ème} Session de l'AG/NU ; Réunion Ministérielle des BRICS, PMA, Pays les Non-Alignés, Alliance Politique Africaine (AAA) ; Réunion des Ministres de l'Alliance Atlantique ; Sommet Russie-Afrique ... ;
- Participation au Sommet du G77+ la Chine ; au Sommet sur les trois bassins forestiers au Congo Brazzaville ;
- Tournée sous -régionale du Président de la Transition, Président de la République, Chef de l'Etat (mission d'explication suite au coup de libération du 30 août 2023) et visites à l'extérieur ;

Néanmoins, un certain nombre de manquements et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- Une carte du réseau diplomatique à rationaliser en tenant compte des nouveaux enjeux économiques et géostratégiques ;
- Globalement, un niveau d'influence du Gabon sur la scène internationale inférieur aux possibilités du pays et aux attentes des autorités politiques ;
- Un certain nombre d'accords interétatiques qui n'ont toujours pas été ratifiés par le Gabon ;
- L'insuffisance des systèmes d'information, qui rend plus difficile le fonctionnement interne du Ministère mais aussi l'action diplomatique en général et l'anticipation/la gestion des crises ;
- Le fort besoin de développement des compétences techniques, dans les différents métiers du programme ;
- L'application du principe de rotation des diplomates.

ENJEUX

Enjeu: La voix du Gabon respectée, écoutée et prise en compte sur la scène mondiale.

OBJECTIF N°1 : Améliorer le rayonnement du Gabon sur la scène internationale.

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1 : En 2025, le Gabon aura participé à 100% des sommets et rencontres statutaires et non statutaires ;
- Résultat annuel attendu 2 : En 2025, les sanctions du Gabon seront levées ;
- Résultat annuel attendu 3 : En 2025, le Gabon aura organisé et /ou participé à 4 Commissions Mixtes de Coopération /Consultations diplomatiques régulières ;
- Résultat annuel attendu 4 : En 2025, le Gabon aura atteint 30% de la formalisation de sa stratégie nationale de la Fonction Publique Internationale (FPI) ;
- Résultat attendu 5 : En 2025, les Services Extérieurs auront réalisé 80% de leurs missions ;
- Résultat annuel attendu 6 : En 2025, le Gabon aura mené deux (2) actions dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée ;
- Résultat annuel attendu 7 : En 2025 le Gabon aura signé une (1) Convention de partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie pour la formation des Etudiants ;
- Résultat annuel attendu 8 : En 2025 le Gabon aura régularisé trente (30) réfugiés pour l'acquisition de la carte de séjour.

OBJECTIF N°2 : Être parvenu d'ici à fin 2026 à redimensionner la carte diplomatique du Gabon face aux enjeux de développement.

Résultat annuel attendu 1 : En 2025, le Gabon poursuivra le processus de redimensionnement de sa carte diplomatique.

Objectif N°1 : Améliorer le rayonnement du Gabon sur la scène internationale**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1 : En 2025, le Gabon aura participé à 100% des sommets et rencontres statutaires et non statutaires ;
- Résultat annuel attendu 2 : En 2025, les sanctions du Gabon seront levées ;
- Résultat annuel attendu 3 : En 2025, le Gabon aura organisé et /ou participé à 4 Commissions Mixtes de Coopération /Consultations diplomatiques régulières ;
- Résultat annuel attendu 4 : En 2025, le Gabon aura atteint 30% de la formalisation de sa stratégie nationale de la Fonction Publique Internationale (FPI) ;
- Résultat attendu 5 : En 2025, les Services Extérieurs auront réalisé 80% de leurs missions ;
- Résultat annuel attendu 6 : En 2025, le Gabon aura mené deux (2) actions dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée ;
- Résultat annuel attendu 7 : En 2025 le Gabon aura signé une (1) Convention de partenariat avec l'Agence Universitaire de la Francophonie pour la formation des Etudiants ;
- Résultat annuel attendu 8 : En 2025 le Gabon aura régularisé trente (30) réfugiés pour l'acquisition de la carte de séjour.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 20XX
Taux de participation aux Sommets et aux rencontres statutaires et non statutaires.	%		100	100	100	100
Nombre de Commissions Mixtes /Consultations diplomatiques organisées ou auxquels le Gabon aura participé	Nb		5	4	2	7
Taux d'avancement dans la formalisation de la stratégie nationale de la Fonction Publique Internationale (FPI)	%		-	30%	50%	100%
Nombre d'actions menées dans le cadre de la coopération de la francophonie décentralisée	Nb		2	2	2	8
Nombre de Convention de partenariat signé avec l'Agence Universitaire de la Francophonie pour la formation des Etudiants	Nb		2	1	1	5
Nombre de réfugiés orientés pour l'acquisition de la carte de séjour	Nb		-	30	20	70
Taux de réalisation des actions des MD	%			80%	80%	90 %

Source des données : Programme

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTIONS :

- Participer aux initiatives régionales relatives à la résolution des conflits ;
- Participer aux efforts de consolidation de la paix dans la sous –région ;
- Poursuivre le plaidoyer pour la levée des sanctions de l'Union Africaine ;
- Préparer les dossiers et prendre part aux activités des Organisations Internationales ;
- Finaliser la préparation et tenir les Commissions Mixtes de Coopération ;
- Programmer des rencontres avec les Organisations internationales dans la perspective de l'élaboration du listing des profils et

des quotas nationaux ;

- Poursuivre les négociations avec l'Université de Poitiers, campus France, l'Ambassade de France et l'ANBG en vue de la signature de l'Accord de partenariat ;
- Organiser des campagnes de sensibilisation au profit des élèves ;
- Poursuivre la protection et l'assistance aux réfugiés et demandeurs d'asile ;
- Promouvoir l'intégration socioéconomique des réfugiés.

Contributions des partenaires :

- Collaboration avec les autres ministères (Ministère de la Défense, Ministère de l'Intérieur) ;
- Collaboration avec les Organisations Internationales (Nations Unies, Union Africaine, Organisation Internationale de la Francophonie) ;
- Collaboration avec les Missions Permanentes du Gabon à Addis Abeba, Genève et New York.

Objectif N°2 : Être parvenu d'ici à fin 2026, à redimensionner la carte diplomatique du Gabon face aux enjeux de développement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu 1 : En 2025, le Gabon poursuivra le processus de redimensionnement de sa carte diplomatique.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2028
Taux de mise en œuvre du processus de redimensionnement de la carte diplomatique du Gabon	%		10%	35%	40%	100 %

Source des données : Programme

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS :

- Redimensionner la carte diplomatique aux enjeux de développement du Gabon ; définir les priorités et établir un plan d'action d'ouverture ou de fermeture ; formats des missions diplomatiques ;
- Saisir les Missions Diplomatiques du Gabon à l'étranger.

Contributions des /partenaires :

- Collaboration avec les Missions Diplomatiques et Représentations Permanentes du Gabon à l'extérieur ;
- Collaboration des Ministères techniques concernés par les thématiques ;
- Collaboration avec la Présidence de la République (pour décision politique).

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Numéro et intitulé du programme	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement					
		Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
1.101.1: Conduite et Coordination de l'Action diplomatique	17 191 411 545	17 691 411 545	-	17 691 411 545	17 691 411 545	17 691 411 545	17 191 411 545	17 691 411 545	-	17 691 411 545	17 691 411 545	17 691 411 545
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 658 642 098	3 658 642 098	-	3 658 642 098	3 658 642 098	3 658 642 098	3 658 642 098	3 658 642 098	-	3 658 642 098	3 658 642 098	3 658 642 098
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 083 235 333	13 583 235 333	-	13 583 235 333	13 583 235 333	13 583 235 333	13 083 235 333	13 583 235 333	-	13 583 235 333	13 583 235 333	13 583 235 333
Titre 4. Dépenses de transfert	449 534 114	449 534 114	-	449 534 114	449 534 114	449 534 114	449 534 114	449 534 114	-	449 534 114	449 534 114	449 534 114
1.101.2: Promotion de la paix et de la sécurité internationale	788 089 495	788 089 495	-	788 089 495	-	788 089 495	788 089 495	788 089 495				
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	314 583 495	314 583 495	-	314 583 495	314 583 495	314 583 495	314 583 495	314 583 495	-	314 583 495	314 583 495	314 583 495
Titre 3. Dépenses de biens et services	120 000 000	120 000 000	-	120 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	120 000 000	-	120 000 000	120 000 000	120 000 000
Titre 4. Dépenses de transfert	353 506 000	353 506 000	-	353 506 000	353 506 000	353 506 000	353 506 000	353 506 000	-	353 506 000	353 506 000	353 506 000
Total pour le programme Affaires Etrangères	17 979 501 040	18 479 501 040	-	18 479 501 040	18 479 501 040	18 479 501 040	17 979 501 040	18 479 501 040	-	18 479 501 040	18 479 501 040	18 479 501 040
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	3 973 225 593	3 973 225 593	-	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593	-	3 973 225 593	3 973 225 593	3 973 225 593
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 203 235 333	13 703 235 333	-	13 703 235 333	13 703 235 333	13 703 235 333	13 203 235 333	13 703 235 333	-	13 703 235 333	13 703 235 333	13 703 235 333
Titre 4. Dépenses de transfert	803 040 114	803 040 114	-	803 040 114	803 040 114	803 040 114	803 040 114	803 040 114	-	803 040 114	803 040 114	803 040 114
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

- (1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

PROPOSITIONS D'EMPLOIS

EMPLOIS DE L'ADMINISTRATION

Emplois de l'administration	Effectifs					
	Réalisation 2022 (1)	Ouverts en LFR pour 2023 (a)	Prévisions pour 2024			Total
			Prévisions de sorties	Prévisions d'entrées	Ecart (entrées - sorties)	Effectifs 2024 (a + Ecart)
Hors catégorie	4	4	0	0	0	4
Catégorie A	256	230	20	0	-20	210
Catégorie B	36	36	2	0	-2	34
Catégorie C	4	4	1	0	-1	3
Main d'œuvre non permanente	456	456	3	0	-3	453
Total pour les emplois de l'administration	766	726	26	0	-26	720

(1) La réalisation de l'année précédente reprend la présentation du total du RAP de l'année précédente.

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

DEPENSES DE PERSONNEL

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers		Montants	
			LF 2025	
			AE	CP
Action N° 1 : Conduite et coordination de l'action diplomatique			17 691 411 545	17 691 411 545
Titre : dépenses de personnel			3 658 642 098	3 658 642 098
Titre 3 : Biens et services			13 583 235 333	13 583 235 333
Fonctionnement et loyers des Missions Diplomatiques et Représentations Permanentes	37	37 MDRP	10 210 586 288	10 210 586 288
Fonctionnement des services centraux	1 Cabinet DGAE 4 Directions de zone 1 Direction fonctionnelle (DOI)	6	185 000 000	185 000 000
Frais de scolarité et Assurance santé			2 307 649 045	2 307 649 045
Délivrance Passeports			380 000 000	380 000 000
Titre 4 : dépenses de transfert			449 534 114	449 534 114
CTBTO			15 000 000	15 000 000
G77			7 000 000	7 000 000
OIAC			8 500 000	8 500 000
ONU			250 000 000	250 000 000
OCI			82 504 114	82 504 114
CPI			30 000 000	30 000 000
OMP			50 000 000	50 000 000
UNSAC			6 530 000	6 530 000
Action N° 2 : Promotion de la Paix et de La Sécurité Internationale			788 089 495	788 089 495
Titre : dépenses de personnel			314583495	314583495
Titre 3 : Biens et services			120 000 000	120 000 000
Fonctionnement des services (Coordination des Relations avec l'OIF et Assistance et protection des réfugiés)	6 services		120 000 000	120 000 000
Titre 4 : Transferts			353 506 000	353 506 000
Don du Chef de l'Etat sur l'entrepreneuriat numérique			250 500 000	250 500 000
OIF			75 000 000	75 000 000
Programme Francophonie			28 006 000	28 006 000
Total pour le programme			18 479 501 040	18 479 501 040

JUSTIFICATION PAR TYPE DE DEPENSE

Actions/Titres	LF 2025		
	Dépenses obligatoires	Dépenses sensibles	Autres
Action N°1 : conduite et coordination de l'action diplomatique	17 691 411 545		
Titre 2. Dépenses de personnel	3 658 642 098		
Titre 3. Dépenses de biens et services	13 583 235 333		
Fonctionnement et loyers des Missions Diplomatiques et Représentations Permanentes (action diplomatique déconcentrée)	10 210 586 288		
Fonctionnement des services centraux (action diplomatique centrale)	185 000 000		
Frais de scolarité et Assurance santé	2 307 649 045		
Délivrance Passeports	380 000 000		
Titre 4 : Dépenses de transfert	449 534 114		
Cotisations internationales	449 534 114		
Action N°2 : Promotion de la paix et de la sécurité internationales	788 089 495		-
Titre 2. Dépenses de personnel	314583495		
Titre 3. Dépenses de biens et services (DGF+CNR)	120 000 000		
Coordination des Relations avec l'OIF et Assistance et protection des réfugiés	120 000 000		
Titre 4. Dépenses de transferts	353 506 000		
Cotisations internationales	353 506 000		
Total pour le programme	17 869 418 687		

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
programme Affaires Etrangères 1.101..A1.K1	1.101.A1:Réseau diplomatique	A1.K1 :Coordination diplomatique	0000	Cabinet du Directeur Général
				Direction des Affaires Africaines
				Direction des Affaires Américaines
				Direction des Affaires Asiatiques
				Direction des Affaires Européennes
				Direction des Organisations Internationales
				Services extérieurs
		A1.K2 : Ambassade du Gabon au Sénégal	3020	Missions Diplomatiques et Représentations Permanentes du Gabon à l'étranger (UO Déconcentrées)
				ServiceXXXXX
				Service XXXXXX
				Service XXXXXX
				Direction XXXX
		A1.K3 : Ambassade du Gabon en Côte d'Ivoire	3021	ServiceXXXXX
				Service XXXXXX
				Direction XXXX
				ServiceXXXXX
		A1.K4 : Ambassade du Gabon au Nigéria	3016	
		A1.K5 : Ambassade du Gabon au Cameroun	3010	
		A1.K6 Ambassade du Gabon au Congo	3013	
		A1.K7 Ambassade du Gabon en RDC	3014	
		A1.K8 Ambassade du Gabon en Guinée Equatoriale	3011	
		A1.K9 Ambassade du Gabon à Sao Tomé et Principe	3012	
		A1.L1 Ambassade du Gabon en Angola	3015	
		A1.L2 Ambassade du Gabon en Afrique du Sud	3030	
		A1.L3 Ambassade du Gabon en Algérie	3042	
		A1.L4 Ambassade du Gabon au Maroc	3040	
		A1.L5 Ambassade du Gabon en Egypte	3100	
		A1.L6 Ambassade du Gabon au Togo	3022	
	3040			

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
		A1.L7 Ambassade du Gabon en Lybie		
		A1.L8 Ambassade du Gabon aux Etats Unis	3080	
		A1.L9 Ambassade du Gabon au Canada	3082	
		A1.M1 Ambassade du Gabon au Brésil	3080	
		A1.M2 Ambassade du Gabon à Cuba	3083	
		A1.M3 Ambassade du Gabon en Arabie Saoudite	3102	
		A1.M4 Ambassade du Gabon en Inde	3096	
		A1.M5 Ambassade du Gabon en Chine	3090	
		A1.M6 Ambassade du Gabon au Japon	3091	
		A1.M7 Ambassade du Gabon en Corée du Sud	3094	
		A1.M8 Ambassade du Gabon en France	3050	
		A1.M9 Ambassade du Gabon en Allemagne	3063	
		A1.N1 Ambassade du Gabon en Grande Bretagne	3051	
		A1.N2 Ambassade du Gabon en Belgique	3060	
		A1.N3 Ambassade du Gabon en Italie	3070	
		A1.N4 Ambassade du Gabon au Vatican	3070	

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
		A1.N5 Ambassade du Gabon en Espagne	3062	
		A1.N6 Ambassade du Gabon en Russie	3064	
		A1.N7 Ambassade du Gabon en Turquie	3071	
		A1.O1 Mission permanente aux Nations Unies (Genève)	3052	
		A1.O4 Frais de Scolarité et Assurances Santé	0000	
		A1.O5 Mission permanente aux Nations Unies (New York)	3081	
		A1.O6 Mission permanente à l'Union Africaine (Addis Abeba)	3104	
		A1.O7 Délégation à l'UNESCO (Paris)	3050	
		A1.O8 Délivrance des passeports	0000	
	A2 : 1.101.A2:Actions humanitaires et francophonie	A2.K2 Francophonie	0000	Direction Générale de la Francophonie
Direction des Relations avec les Institutions Francophones				
Direction de la Promotion de la langue française et de la diversité culturelle et linguistique				
Direction du Développement durable				
Commission Nationale de la Francophonie				
		A2.K3 Mission permanente aux Nations Unies (New York)	3081	
		A2.K4 Mission permanente à l'Union Africaine (Addis Abeba)	3104	
		A2.K5 Mission permanente aux Nations Unies (Genève)	3052	
		A2.K6 Délégation à l'UNESCO (Paris)	3050	
	A2.K1 Actions humanitaires	0000		

PROGRAMME INTEGRATION AFRICAINE ET COOPERATION INTERNATIONALE

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale, dont le responsable est le **Commissaire Général à l'Intégration Régionale** est axé sur le renforcement de la coopération entre le Gabon et ses partenaires tant bilatéraux que multilatéraux. Il vise également la mise en place de politiques efficaces et contrôlées de notre pays en rapport avec les programmes d'intégration développés au sein des différentes institutions internationales et du Continent.

Le programme Intégration Africaine et Coopération Internationale comprend, outre la Direction Générale du Droit de la Mer, la Direction Générale de la Coopération Internationale, le Commissariat à l'Intégration Régionale et le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP).

Le programme recouvre :

- l'élaboration et la mise en œuvre des politiques nationales en matière de coopération, d'intégration régionale et de droit de la mer ;
- le suivi de la mise en application des dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie;
- la négociation et la captation, au bénéfice du Gabon, des opportunités offertes dans le cadre de la coopération.

Le programme ne recouvre pas :

- la mise en œuvre de certains éléments de coopération et de certaines dispositions des conventions internationales dont le Gabon est Partie, rôle qui est dévolu aux Départements sectoriels compétents ;
- la mise en œuvre de certains chantiers de l'intégration régionale tels que le Programme de réformes financières CEMAC piloté par le Ministère en charge de l'Economie.

Enfin, le programme doit être en adéquation avec les programmes :

- « Pilotage et Soutien à l'action extérieure du Gabon » ;
- « Affaires Etrangères » ;
- « Affaires Consulaires ».

A ce titre, il est donc important de veiller à la cohérence entre les actions inscrites dans ces programmes.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Intégration Africaine et Coopération Internationale (IACI) est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Niveau central	Niveau déconcentré	Total
Nombre des BOP	1	0	1
Nombre des UO	4	0	4
Nombre d'opérateurs	0	0	0
Autres établissements publics (3)	0	0	0

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
N°1.108.1 Intégration régionale et sous régionale	1	0	2	0	0	0
N°2.108.2 Coopération bilatérale et multilatérale	2	0	2	0	0	0
Total	3	0	4	0	0	0

ACTION N° 1 : Intégration Régionale et Sous Régionale

Cette action recouvre :

- La définition des politiques nationales en matière d'intégration Régionale ;
- La vulgarisation des différentes politiques d'intégration régionale auprès des Départements sectoriels, des administrations, des populations et des opérateurs économiques intervenant dans les différents domaines ;
- La coordination des actions des sectoriels afin d'assurer une cohérence des politiques nationales en matière d'intégration régionale.

Cette action est soutenue par le Commissariat Général à l'Intégration Régionale et la Commission MAEP.

ACTION N° 2 : Coopération Bilatérale et Multilatérale

Cette action recouvre :

- La définition des politiques nationales en matière de coopération bilatérale et multilatérale ;
- La vulgarisation de ces différentes politiques de coopération auprès des Départements sectoriels, des populations et des opérateurs économiques ;
- La coordination des sectoriels pour toutes les questions de coopération ;
- Le renforcement du domaine de la coopération.

Cette action est soutenue par la Direction Générale du Droit de la Mer (DGDM) et la Direction Générale de la Coopération Internationale (DGI).

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Avec l'avènement de la transition, le pays s'est engagé dans de nouvelles réformes dont les axes majeurs sont :

- la réforme des institutions ;
- la préservation de l'intégrité territoriale ;
- faire entendre la voix du Gabon à l'extérieur ;
- conforter la présence du Gabon sur la scène internationale.

La diplomatie Gabonaise visera à étendre son champ d'influence, notamment par la diversification de ses partenariats au plan économique. Elle intégrera les relations et partenariats bilatéraux, les politiques d'intégration régionale et confortera la visibilité et la crédibilité du Gabon dans les tribunes de la diplomatie multilatérale avec un large spectre d'institutions (CEMAC, Commission du Golfe de Guinée, CEEAC, Union Africaine, OCI, ONU, UE, ACP...).

Elle aura enfin une forte inclinaison en faveur du développement économique, avec un rôle clé dans la diversification des partenariats économiques.

ENJEUX

- Assurer la coordination des différentes administrations dans le domaine de la coopération internationale ;
- Faire de la coopération internationale et de l'intégration régionale un moteur de développement économique et humain.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Parvenir à améliorer le suivi des Programmes d'Intégration Régionale.

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir élaboré le Rapport de Suivi-évaluation du Programme Economique Régional de la CEMAC ; de la ZLECAF et de la Réforme Institutionnelle de la CEEAC ;
- Résultat annuel attendu 2 : Etre parvenu à opérationnaliser la Commission Gabon-MAEP ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir mis en place le Programme de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir mis en œuvre du Programme national d'harmonisation des politiques d'intégration régionale.

OBJECTIF N° 2 : Parvenir à détecter de nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement.

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir détecté 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir obtenu 100 Places de coopération pédagogiques pour des étudiants gabonais obtenues dans des établissements supérieurs à l'extérieur.

OBJECTIF N° 3 : Parvenir à délimiter les frontières maritimes avec le Congo et à la délimitation du plateau continental avec la République d'Angola.

Résultat annuel attendu 1 : Avoir signé un accord avec le Congo et un Mémoire d'Entente sur la délimitation du plateau continental avec l'Angola.

OBJECTIF N°4 : Parvenir à améliorer la gestion de la sécurité maritime.

Résultat annuel attendu 1 : Avoir acquis de nouveaux outils de gestion de l'espace maritime.

OBJECTIF N° 1 : Parvenir à améliorer le suivi des Programmes d'Intégration Régionale.**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- Résultat annuel attendu 1 : Elaboration du Rapport de Suivi-évaluation du Programme Economique Régional de la CEMAC ; de la ZLECAF et de la Réforme Institutionnelle de CEEAC ;
- Résultat annuel attendu 2 : opérationnalisation de la Commission Nationale MAEP-GABON ;
- Résultat annuel attendu 3 : Mise en place du Programme de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières (PDIZTF) ;
- Résultat annuel attendu 4 : Mise en œuvre du Programme national d'harmonisation des politiques d'intégration régionale.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Indicateur 1 : Taux d'édition du Rapport de Suivi-évaluation du Programme Economique Régional de la CEMAC ; de la ZLECAF et de la Réforme Institutionnelle de la CEEAC	%	0	100	100	0	0
Indicateur 2 : Taux de réalisation de l'évaluation ciblée de la gouvernance par le MAEP	%	30	50	100	0	0
Indicateur 3 : Taux d'opérationnalisation du Programme Intégré de la zone des Trois Frontières	%	0	15	60	25	0
Indicateur 4 : Taux de mise en œuvre du Programme national d'harmonisation des politiques d'intégration régionale	%	0	0	50	50	0

Source : Départements ministériels sectoriels, les organes spécialisés de la CEMAC et des Nations Unies, la BAD

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cumul du poids en pourcentage des actions réalisées dans le cadre d'élaboration du Rapport d'Evaluation du Programme Economique Régional de la CEMAC, de la ZLECAF et de la Réforme Institutionnelle de la CEEAC.

Indicateur 2 : Cumul du poids en pourcentage des actions réalisées dans le cadre de l'opérationnalisation la Commission Nationale MAEP-GABON.

Indicateur 3 : Nombre de zone de coprosperité mises en place.

Indicateur 4 : Nombre d'accords de projets intégrateurs suivis.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION :

- Organiser des réunions de concertation ;
- Actualiser le fichier des projets PER volet Gabon ;
- Effectuer des missions d'inspection et d'évaluation ;
- Organiser une réunion avec les sectoriels pour le suivi et l'évaluation des projets et adoption du Rapport annuel ;
- Réforme du texte créant et organisant le MAEP-Gabon ;
- Organisation d'une Assemblée Générale Elective du Président de la Commission MAEP-Gabon ;
- Organisation de séminaire de sensibilisation et d'information sur le processus MAEP à des fins de vulgarisation ;
- Réalisation d'une mission de suivi du MAEP Continental pour l'appropriation du Concept MAEP ;
- Effectuée une mission prospection et de suivi dans la province du WOLEU-NTEM dans la Zone des Trois Frontières ;
- Sensibiliser les autorités locales, les opérateurs économiques riverains et les populations de la zone des Trois Frontières ;
- Faire prendre un décret portant création, organisation et fonctionnement du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières entre le Gabon, le Cameroun et la Guinée Equatoriale ;
- Mettre en place le Comité de Pilotage du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Zone des Trois Frontières entre le Gabon, le Cameroun et Guinée Equatoriale ;

- Faire prendre un décret portant création de la nouvelle commune de MEYO KYE ;
- Mettre en place les infrastructures intégrées de base ;
- Affecter les agents intégrateurs de la Zone des Trois Frontières.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Département ministériels concernées par les projets inscrits au P.E.R.

OBJECTIF N°2 : Parvenir à détecter de nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers (IDE) et à mieux tirer parti des opportunités d'Aide Publique au Développement

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- Résultat annuel attendu 1 : détecté 100 nouvelles opportunités d'Investissements Directs Etrangers ;
- Résultat annuel attendu 2 : obtenir 100 Places de coopération pédagogiques pour des étudiants gabonais obtenues dans des établissements supérieurs à l'étranger.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Indicateur 1 Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées	Nombre	0	0	100	150	300
Indicateur 2 : Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des établissements supérieurs à l'étranger	Nombre	0	0	100	200	300

Source des données : Départements ministériels sectoriels, les organes spécialisés de la CEMAC et des Nations Unies, la BAD

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'opportunités d'investissement directs étrangers détectées ;

Indicateur 2 : Nombre de places pour des étudiants Gabonais obtenues dans des établissements supérieurs à l'étranger.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION :

- Constituer une base de données sur les opportunités de coopération ;
- Sensibiliser les administrations au respect des engagements pris dans le cadre de la coopération ;
- Entamer des négociations par des missions de prospections dans les pays identifiés.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Chambre de commerce du Gabon, Département Ministériel Sectoriel (Affaires Etrangères, Budget, Economie, Education Nationale, Enseignement Supérieur, Santé).

OBJECTIF N°3 : Parvenir à délimiter les frontières maritimes avec le Congo et à la délimitation du plateau continental avec la République d'Angola

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu : avoir signé un accord avec le Congo et un Mémoire d'Entente sur la délimitation du plateau continental avec l'Angola.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Signature d'un accord avec le Congo et d'un Mémoire d'Entente sur la délimitation du plateau continental avec l'Angola	Nombre	0	0	02	02	03

Source des données : Départements ministériels sectoriels, les organes spécialisés de la CEMAC et des Nations Unies, la BAD

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Cumul du poids en nombre des accords signés.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION

- Organiser des réunions de concertation ;
- Effectuer des missions de concertation avec les pays cibles ;
- Effectuer des missions de travail avec le bureau des Nations Unies en charge des délimitations des frontières.

Objectif N°4 Parvenir à améliorer la la gestion de la sécurité maritime.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel :

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir acquis de nouveaux outils de gestion de l'espace maritime.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle
Nombre d'outils de gestion de l'espace maritime dont le Gabon s'est approprié	Nombre	0	1	01	01	01

Source des données :

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre d'outils de gestion de l'espace maritime dont le Gabon s'est approprié.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D'ACTION :

- Demande adhésions du Gabon à l'Organisation Hydrographique Internationale (OHI) par d'adhésion à la CHAtO ;
- Signature des statuts de la CHAtO ;
- Réception des statuts et signature par le Gabon ;
- Réception de la mission de la CHAtO et Adhésion du Gabon.

CONTRIBUTION DES PARTENAIRES

Chambre de commerce du Gabon, Département Ministériel Sectoriel (Affaires Etrangères, Marine Marchande, Budget, Economie).

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
1.108.1: Intégration régionale et sous-régionale	871 583 191	853 583 191	-	853 583 191	853 583 191	853 583 191	871 583 191	853 583 191	-	853 583 191	853 583 191	853 583 191
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	172 427 199	154 427 199	-	154 427 199	154 427 199	154 427 199	172 427 199	154 427 199	-	154 427 199	154 427 199	154 427 199
Titre 3. Dépenses de biens et services	131 075 365	131 075 365	-	131 075 365	131 075 365	131 075 365	131 075 365	131 075 365	-	131 075 365	131 075 365	131 075 365
Titre 4. Dépenses de transfert	568 080 627	568 080 627	-	568 080 627	568 080 627	568 080 627	568 080 627	568 080 627	-	568 080 627	568 080 627	568 080 627
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.108.2: Coopération bilatérale et multilatérale	237 033 836	237 033 836	-	237 033 836	237 033 836	237 033 836	237 033 836	237 033 836	-	237 033 836	237 033 836	237 033 836
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	32 153 451	32 153 451	-	32 153 451	32 153 451	32 153 451	32 153 451	32 153 451	-	32 153 451	32 153 451	32 153 451
Titre 3. Dépenses de biens et services	157 280 385	157 280 385	-	157 280 385	157 280 385	157 280 385	157 280 385	157 280 385	-	157 280 385	157 280 385	157 280 385
Titre 4. Dépenses de transfert	47 600 000	47 600 000	-	47 600 000	47 600 000	47 600 000	47 600 000	47 600 000	-	47 600 000	47 600 000	47 600 000
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Intégration africaine et Coopération internationale	1 108 617 027	1 090 617 027	-	1 090 617 027	1 090 617 027	1 090 617 027	1 108 617 027	1 090 617 027	-	1 090 617 027	1 090 617 027	1 090 617 027
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	204 580 650	186 580 650	-	186 580 650	186 580 650	186 580 650	204 580 650	186 580 650	-	186 580 650	186 580 650	186 580 650
Titre 3. Dépenses de biens et services	288 355 750	288 355 750	-	288 355 750	288 355 750	288 355 750	288 355 750	288 355 750	-	288 355 750	288 355 750	288 355 750
Titre 4. Dépenses de transfert	615 680 627	615 680 627	-	615 680 627	615 680 627	615 680 627	615 680 627	615 680 627	-	615 680 627	615 680 627	615 680 627

- (1) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions-Activités	Déterminants physiques et financiers		Montants LF 2025		Observations
			AE	CP	
N°1.108.1 Intégration régionale et sous régionale	Quantité	coût moyen (F CFA)	853 583 191	853 583 191	
Titre 2: dépenses de personnel			154 427 199	154 427 199	
Titre 3 : Biens et services			131 075 365	131 075 365	
Fonctionnement des Services Intégration régionale	4 Directions	16 520 129	66 080 516	66 080 516	
Participation aux réunions communautaires d'intégration régionale	4 missions Hors du Gabon	12 206 936	48 827 747	48 827 747	
Opérations individualisées Intégration régionale	2 grandes animations	8 083 551	16 167 102	16 167 102	
Titre 4 : Transferts			568 080 627	568 080 627	
Cotisation Commission du Golfe de Guinée	1 organisme	331 514 772	331 514 772	331 514 772	
Cotisation Comité de pilotage CER/AC	1 organisme	30 265 187	30 265 187	30 265 187	
Cotisation NEPAD	1 organisme				
Cotisation MAEP	1 organisme	132 605 909	132 605 909	132 605 909	
Subvention de fonctionnement (Gabon-MAEP)	1 organisme	73 694 758	73 694 758	73 694 758	
N°2.108.2 Coopération bilatérale et multilatérale			237 033 836	237 033 836	
Titre 2: dépenses de personnel			32 153 451	32 153 451	
Titre 3 : Biens et services			131 075 365	131 075 365	
Fonctionnement des services Coopération économique et technique	3 Directions	3 467 790	10 403 369	10 403 369	
Participation aux réunions communautaires Coopération économique et technique	5 missions Hors du Gabon	11 979 489	59 897 443	59 897 443	
Opérations individualisées Coopération économique et technique	1 atelier	9 265 979	9 265 979	9 265 979	
Fonctionnement des services Coopération maritime	4 Directions	6 374 769	25 499 077	25 499 077	
Participation aux réunions communautaires Coopération maritime	4 missions Hors du Gabon	10 737 135	42 948 539	42 948 539	
Opérations individualisées Coopération maritime	1 atelier	9 265 979	9 265 979	9 265 979	
Titre 4 : Transferts			568 080 627	568 080 627	
Cotisation Autorité Internationale des Fonds Marins	1 institution	18 184 793	18 184 793	18 184 793	
Cotisation Tribunal International du Droit de la Mer	1 institution	29 415 207	29 415 207	29 415 207	
Cotisation Commission des limites du plateau continental	1 institution				
Cotisation ICCAT	1 institution				
Total Programme			1 090 617 027	1 090 617 027	

RATTACHEMENT DES SERVICES

Insérez la version actualisée du rattachement des services du programme.

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés	
1.108: Intégration africaine et Coopération internationale	A1 Coopération Internationale	A1.K1 Coopération maritime	0000	Cabinet du Directeur Général de XXXXXXXX	
				ServiceXXXXX	
				Service XXXXXX	
				Service XXXXXX	
		A1.K2 Coopération économique et technique	0000	Direction XXXX	ServiceXXXXX
					Service XXXXXX
					Service XXXXXX
					Direction XXXX
				ServiceXXXXX	
				Service XXXXXX	
				Service XXXXXX	
				A1.K3 Intégration régionale	0000
	Service XXXXXX				
	Service XXXXXX				
	Direction XXXX	ServiceXXXXX			
		Service XXXXXX			
		Service XXXXXX			
	A1.K4 Mécanisme africain d'évaluation par les pairs	0000	Direction XXXX	ServiceXXXXX	
				Service XXXXXX	
				Service XXXXXX	
Direction XXXX			ServiceXXXXX		
			Service XXXXXX		
			Service XXXXXX		

PROGRAMME AFFAIRES CONSULAIRES

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Affaires consulaires piloté par Son Excellence, Madame l'Ambassadeur, Directeur Général des Affaires Consulaires, comprend les crédits du Cabinet de la Direction Générale et ceux des quatre Directions qui la composent, à savoir la Direction de l'Administration Consulaire, la Direction des Gabonais de l'Etranger, la Direction de l'Etat civil consulaire et la Direction des Accords de Réciprocité, du Contentieux et des Normes.

Le programme Affaires Consulaires est chargé de la gestion de toute question relative à l'application de la Convention de Vienne de 1963 sur les relations Consulaires, à la politique des Gabonais à l'étranger, à la politique de Migration et de toutes questions connexes.

Ainsi, le programme Affaires Consulaires couvre les actions suivantes :

- Assurer la mise en œuvre des dispositions de la Convention de Vienne sur les relations consulaires et des accords internationaux relatifs à l'action consulaire ;
- Assurer le suivi de l'activité des postes consulaires et/ou des missions diplomatiques en matière consulaire ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers accrédités en République gabonaise ;
- Procéder au recensement et à l'immatriculation des Gabonais établis à l'étranger ;
- Créer des procédures visant à assurer la mise en œuvre de la protection des Gabonais établis ou de passage à l'étranger ;
- Assurer le regroupement et l'évacuation des ressortissants gabonais en cas de crise dans le pays d'accueil;
- Rechercher, dans l'intérêt des familles, le rapatriement des indigents, la protection des détenus, l'aide sociale et l'exercice par les expatriés de leurs droits civiques ;
- Assurer le suivi de toute question relative au contentieux en matière consulaire ;
- Assurer le suivi de l'application des mesures d'entraide judiciaire et administrative en droit de la famille ;
- Procéder à l'authentification (DGAC) et à la légalisation (postes et sections consulaires) des actes administratifs et des actes d'état civil ;
- La coordination de la délivrance des visas d'entrée sur le territoire par les postes diplomatiques et consulaires gabonais ;
- La coordination et le suivi des questions migratoires en concertation avec les administrations compétentes;
- Évaluer et mettre en place des mécanismes relatifs à l'aide à la réinsertion des Gabonais de l'étranger, candidats au retour, par le biais d'informations et de conseils ;
- Mettre en place des procédures en matière de délivrance de visas et de suivi des recours ;
- Fournir des informations aux Gabonais se rendant à l'étranger et aux étrangers de passage au Gabon ou souhaitant s'y établir.

Le programme Affaires Consulaires ne couvre pas :

- La délivrance des passeports ;
- L'établissement des titres de séjour ;
- Au niveau national, la légalisation des documents, car cela est du ressort des mairies et des préfectures.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Affaires Consulaires est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 : Offre de services publics aux Gabonais à l'étranger	1	0	1	6	0	0
Action 2 : Circulation des personnes	0	0	1	0		
Total	1	0	2	6	0	0

Dans le cadre de la mise en œuvre de la démarche de performance, le programme Affaires Consulaires ambitionne d'améliorer le fonctionnement de la Direction Générale des Affaires Consulaires et du réseau des postes et sections consulaires gabonais à travers le monde. Cette réforme aura pour conséquence directe une amélioration de la qualité de la prise en charge et de la protection accordée aux Gabonais de l'étranger, ainsi que l'offre des services consulaires.

Pour atteindre ces objectifs, le programme Affaires Consulaires doit travailler en étroite collaboration avec les Départements techniques

Ce programme comprend deux actions :

- l'offre de services publics aux Gabonais à l'étranger ;
- la circulation des personnes.

ACTION N° 1 : Offre de services publics aux Gabonais à l'étranger

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration Consulaire est statutairement chargée de gérer toutes les questions relatives à l'administration, aux relations et aux services consulaires, les autres Directions suppléent dans la gestion des actes et des événements civils consulaires (Direction de l'Etat civil consulaire et des Etrangers au Gabon), l'administration des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger), le suivi des Accords de Réciprocité et du règlement du Contentieux et de l'application des Normes consulaires (la Direction de la Réciprocité, du Contentieux et des Normes).

Les domaines suivants de cette action portés par la Direction de l'Administration consulaire sont :

- Préparer et mettre en œuvre la politique du Gabon en matière consulaire ;
- Suivre l'activité des postes et sections consulaires gabonais ainsi que des relations avec les postes consulaires étrangers ;
- Authentifier, légaliser et certifier les actes administratifs ;
- Servir de principal interlocuteur aux missions diplomatiques et postes consulaires dans la protection de leurs intérêts et des ressortissants de leurs Etats respectifs ;
- Veiller, en collaboration avec les ministères techniques, au bon déroulement des scrutins organisés à l'étranger ;
- Légaliser (postes et sections consulaires) et authentifier (DGAC) les actes administratifs et les documents ;
- Assurer la co-organisation et le suivi des scrutins nationaux des postes et sections consulaires accrédités au Gabon ;
- Assurer un renseignement et une mise à jour régulière des procédures de voyage et offres d'investissements ou d'emploi à l'étranger et au Gabon ;
- Adapter la carte du réseau consulaire en fonction de la concentration des GRE ;
- Procéder à la délivrance de la carte consulaire aux Gabonais de l'étranger, une attribution exclusive des postes et sections consulaires.

Par contre, les domaines ci-après relatifs à l'offre du service public aux Gabonais de l'étranger portés par les autres Directions comprennent :

- L'administration et la gestion rigoureuses des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- Le suivi de l'activité des postes et sections consulaires en matière de gestion des événements civils des Gabonais survenus à l'étranger (Direction de l'Etat civil consulaire et des Etrangers au Gabon);
- L'aide au retour et à la réinsertion des Gabonais de l'étranger (Direction des Gabonais de l'Etranger) ;
- L'entraide et la solidarité envers les Gabonais de l'étranger nécessaires ;
- L'immatriculation et le recensement des Gabonais à l'étranger (la Direction des Gabonais de l'Etranger et la Direction de l'Etat civil consulaire).

ACTION N° 2 : Circulation des personnes

Cette action est portée simultanément et de manière complémentaire par les quatre directions composant la DGAC. En effet, même si la Direction de l'Administration consulaire comprend en son sein une Division en charge des questions migratoires, les autres Directions, de manière complémentaire, agissent en synergie pour faciliter et assurer une meilleure offre en matière de circulation des personnes.

En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du PAP, le programme Affaires Consulaires entend améliorer la circulation des personnes en leur accordant des facilités dans la délivrance des visas, en les renseignant mieux sur les opportunités d'investissements, d'emplois ou d'aides sociales, et en mettant à leur disposition des outils documentaires adaptés et régulièrement mis à jour.

Les domaines suivants de cette action sont portés par la Direction de l'Administration consulaire :

- La fourniture d'informations nécessaires au voyage et à l'implantation des GRE à l'étranger ;
- L'identification, le renseignement et le suivi en temps réel des déplacements des GRE ;
- L'aide à l'obtention de visas en allégeant les procédures ou en renseignant mieux les demandeurs.

La Direction de la Réciprocité, du Contentieux et des Normes s'occupe de :

- La sécurité des GRE ;
- La protection physique, juridique et sociale des GRE ;
- La protection des intérêts des GRE et la sécurisation de leurs investissements ;
- La signature, le suivi et la réactivation d'accords de réciprocité en matière consulaire.

La Direction des Gabonais de l'étranger s'occupe de :

- Concevoir et de fournir toute information nécessaire à la vie des Gabonais de l'étranger ;
- Concevoir les mécanismes d'aide, d'aide au retour et de réinsertion des GRE.

La Direction de l'Etat civil consulaire et des Etrangers au Gabon s'occupe de :

- Assurer l'alimentation des postes et sections consulaires en registres d'état civil ;
- Veiller à la bonne gestion desdits registres ;
- Gérer tous les événements civils des GRE ;
- En collaboration avec les collectivités locales (au Gabon et à l'étranger), mettre en place des mécanismes visant à assainir et à mieux gérer le fichier d'état civil consulaire.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

Les éléments de contexte qui impactent le programme sont principalement les suivants :

- Le nombre croissant de Gabonais résidant à l'étranger ainsi que leur mobilité géographique ;
- Le nombre croissant de Gabonais se rendant à l'étranger sans pour autant être résidant dans le pays d'accueil (tourisme, affaires, études, santé, transit...) ;
- Réciproquement, le nombre croissant d'étrangers résidant au Gabon ou de passage (tourisme, travail, affaires, études...) ;
- Le développement rapide de nouvelles technologies qui bouleversent les modalités de délivrance d'un certain nombre de prestations consulaires (visas et passeports notamment) ;
- Une situation de compétences partagées sur la délivrance des passeports et des visas entre la DGAC (Ministère des Affaires étrangères) et la DGD (Ministère de l'Intérieur) ;
- La mutation des problèmes de migrations et autres questions transfrontalières connexes (grand banditisme et terrorisme international) ;
- La bonne gestion de l'état civil consulaire pour contribuer à la fiabilité du fichier d'état civil national.

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Les attentes des usagers dans ce domaine sont notamment :

- L'amélioration des conditions d'accueil dans les postes consulaires et les sections consulaires d'ambassades (accueil, conditions de confort, délais d'attente pour le dépôt des demandes ou la récupération des dossiers, dialogue courtois avec les usagers (motivation d'un rejet de dossier, d'un refus de prestation, d'un rallongement inhabituel de la durée de traitement d'un dossier...)) ;
- La réduction des délais de délivrance des prestations consulaires (visas, passeports, état-civil...) ;
- Une meilleure information pour pouvoir préparer les voyages depuis et vers le Gabon ;
- Une assistance plus efficace en cas de difficulté ponctuelle ou de longue durée rencontrée à l'étranger ;

Les autorités politiques partagent ces attentes. Elles mettent particulièrement l'accent sur la connaissance du nombre des Gabonais résidant à l'étranger et sur la nécessité d'améliorer la protection et l'assistance à ces GRE.

Plusieurs points forts peuvent d'ores et déjà être mis à l'actif de l'Etat dans le champ du programme :

- Un réseau de postes consulaires et de sections consulaires d'ambassade quantitativement significatif et qui continue à s'étendre ;
- Le souci actuel d'adapter ledit réseau aux besoins des GRE et des mutations des exigences internationales ;
- La signature ces dernières années de plusieurs accords de réciprocité consulaire avec des Etats étrangers (France, Chine...) et d'accords de partenariat avec des organismes (OFII) ;
- La création d'une structure administrative spécifiquement en charge des affaires consulaires au sein du Ministère des Affaires étrangères (DGAC) ;
- Des efforts de normalisation des documents administratifs dans l'ensemble du réseau consulaire ;
- Le développement du visa étiquette autocollant et du visa électronique, déjà opérationnel au Consulat Général du Gabon en France ;
- La participation active du programme à la définition et à la mise en œuvre des politiques interétatiques sur les flux migratoires (la co-organisation avec la partie française du Comité de suivi sur les flux migratoires).

Néanmoins, un certain nombre de manquement et difficultés restent aujourd'hui à traiter, notamment :

- La non maîtrise des données de base sur les GRE (nombre, situation géographique, statut, besoins...) ;
- Le niveau encore trop faible de qualité de service et d'accueil des usagers dans les postes consulaires ;
- Une action encore insuffisante en matière d'aide sociale aux Gabonais se trouvant en difficulté à l'étranger ;
- Le fait qu'un certain nombre d'accords de réciprocité consulaire signés dans le passé n'aient jamais été traduits dans la réalité ou soient devenus inactifs avec le temps ou caduc pour certains ;
- La faiblesse des relations d'échanges d'informations et de travail entre le réseau consulaire et l'administration centrale ;
- Les carences du personnel en compétences spécifiquement consulaires ;
- L'inadéquation croissante de la carte des postes consulaires aux évolutions récentes ou en cours de la géolocalisation des communautés de GRE ;

- Le non aboutissement à ce jour des discussions entre la DGAC et la DGI sur différents points clés : définition des compétences réciproques en matière de délivrance des passeports et des visas et d'accès de la DGAC aux bases de données sécuritaires de la DGI pour la délivrance des visas par les postes et sections consulaires.

ENJEUX

- **Enjeu 1** : Permettre à chaque Gabonais de bénéficier de la protection de son pays lorsqu'il se trouve à l'étranger, dans le respect des lois du pays d'accueil ;
- **Enjeu 2** : Garantir à chaque Gabonais résidant à l'étranger (GRE) et à chaque étranger désirant se rendre au Gabon une réponse de qualité à ses demandes d'informations, d'établissement d'actes administratifs, de délivrance de visa en collaboration avec l'Administration du Territoire et la Police Nationale en vue d'assurer la gestion rationnelle des flux migratoires ;
- **Enjeu 4** : Veiller à la signature, au suivi et la réactivation des Accords de réciprocité en matière consulaire.

PRESENTATION DES OBJECTIFS STRATEGIQUES

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : D'ici à 2027 être parvenu à améliorer le Service d'Etat Civil Consulaire à l'étranger (SCEC) :

- **Résultat annuel attendu 1** : Etre parvenu à opérationnaliser le Service Central d'Etat Civil Consulaire (SCEC) à hauteur de 30% ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Etre parvenu à opérationnaliser SIGRE à hauteur de 30%.

OBJECTIF N°2 : Parvenir à faire signer de nouveaux Accords de réciprocité et suivre les Accords-cadres sur la traite des personnes et les flux migratoires :

- **Résultat annuel attendu** : être parvenu à faire avancer de 50% le processus de signature de deux Accords de réciprocité ;
- **Résultat annuel attendu** : être parvenu à sensibiliser trois (3) pays sur le respect des dispositions des Accords-cadres.

OBJECTIF N°3 : D'ici à 2027, Parvenir à sensibiliser l'ensemble des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires sur la gestion du personnel local :

Résultat annuel attendu : Être parvenu à sensibiliser sept (07) Missions Diplomatiques et Postes Consulaires.

Objectif N°1 : D'ici à 2027 être parvenu à améliorer le service d'Etat Civil Consulaire à l'étranger**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1 :** être parvenu à opérationnaliser le SCEC à hauteur de 30% ;
- **Résultat annuel attendu 2 :** être parvenu à opérationnaliser SIGRE à hauteur de 30%.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement dans la mise en place du SCEC	%		15	30	30	25
Taux d'opérationnalisation de la plateforme SIGRE	%			30	30	40

Source des données : DGAC

Précision méthodologiques

Indicateur 1 : Cumul du taux d'opérationnalisation du Service Central d'Etat Civil Consulaire (SCEC) ;
Indicateur 2 : Cumul du taux d'opérationnalisation de la Plateforme du Système d'Information des Gabonais Résident à l'Etranger (SIGRE).

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Former les agents de la Centrale sur les méthodes d'archivages des registres d'état civil consulaires ;
- Former les agents dans nos Missions Diplomatiques et Postes Consulaires sur l'utilisation et la conservation des registres d'état civil ;
- Former les agents à la Centrale et dans nos Missions Diplomatiques et Postes Consulaires sur l'utilisation de SIGRE ;
- Missions de sensibilisation dans les Lycées et Grandes Ecoles sur la préparation à l'immigration, la question de la protection et l'assistance consulaires aux futurs Gabonais Résident à l'Etranger (GRE).

OBJECTIF N°2 : Parvenir à faire signer de nouveaux Accords de réciprocité et suivre les Accords-cadres sur la traite des personnes et les flux migratoires d'ici à 2027**Type de finalité des résultats visés**

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu :** être parvenu à faire avancer de 50% le processus de signature de deux Accords de réciprocité ;
- **Résultat annuel attendu :** être parvenu à sensibiliser trois (3) pays sur le respect des dispositions des Accords-cadres.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux d'avancement du processus de signature des deux Accords de réciprocité	%	0	40	50	25	25
Nombre de pays ne respectant pas les dispositions des Accords-cadres	Nombre	0	0	3	1	1

Source des données : DGAC

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Taux d'avancement du processus de signature des deux Accords de réciprocité à 50% pour 2025 ;

Indicateur 2 : Nombre de pays ne respectant pas les dispositions des Accords-cadres trois (03) pays pour 2025.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Veiller à la signature, au suivi et la réactivation des Accords de réciprocité en matière consulaire ;
- Sensibiliser trois (3) pays sur le respect des dispositions des Accords-cadres ;
- Mission de suivi de la mise en œuvre de l'Accord-cadre entre le Gabon et le Togo sur la traite des personnes ;
- Organiser une Rencontre Internationale sur le suivi de l'Accord sur la gestion concertée des flux migratoires entre la France et le Gabon ;
- Organiser une Rencontre sur le suivi de l'Accord-cadre entre le Gabon et le Bénin sur la traite des personnes.

Objectif N°3 : D'ici à 2027 Parvenir à sensibiliser l'ensemble des Missions Diplomatiques et Postes Consulaires recensés sur la gestion du personnel local.

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultat annuel

Résultat attendu : être parvenu à sensibiliser 07 Missions Diplomatiques et Postes Consulaires sur la gestion du personnel local.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Missions Diplomatiques et Postes Consulaires sensibilisés sur la gestion du personnel local	nombre			07	07	06

Source des données : DGAC

Précisions méthodologiques :

Indicateur : Cumul du nombre de Missions Diplomatiques et Postes Consulaires sensibilisés sur la gestion du Personnel local.

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

- Suivre toutes les questions relatives aux contentieux consulaires ;
- Sensibiliser les agents dans nos Missions Diplomatiques et Postes Consulaires sur la gestion du personnel local.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
1.115.1: Offre de services publics aux gabonais à l'étranger	1 309 898 228	1 827 238 224	-	1 827 238 224	1 827 238 224	1 827 238 224	1 309 898 228	1 827 238 224	-	1 827 238 224	1 827 238 224	1 827 238 224
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	302 104 195	319 444 191	-	319 444 191	319 444 191	319 444 191	302 104 195	319 444 191	-	319 444 191	319 444 191	319 444 191
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 007 794 033	1 507 794 033	-	1 507 794 033	1 507 794 033	1 507 794 033	1 007 794 033	1 507 794 033	-	1 507 794 033	1 507 794 033	1 507 794 033
1.115.2: Circulation des personnes	297 533 717	297 533 717	-	297 533 717	297 533 717	297 533 717	297 533 717	297 533 717	-	297 533 717	297 533 717	297 533 717
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	-	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Titre 3. Dépenses de biens et services	291 533 717	291 533 717	-	291 533 717	291 533 717	291 533 717	291 533 717	291 533 717	-	291 533 717	291 533 717	291 533 717
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Affaires consulaires	1 607 431 945	2 124 771 941	-	2 124 771 941	2 124 771 941	2 124 771 941	1 607 431 945	2 124 771 941	-	2 124 771 941	2 124 771 941	2 124 771 941
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	308 104 195	325 444 191	-	325 444 191	325 444 191	325 444 191	308 104 195	325 444 191	-	325 444 191	325 444 191	325 444 191
Titre 3. Dépenses de biens et services	1 299 327 750	1 799 327 750	-	1 799 327 750	1 799 327 750	1 799 327 750	1 299 327 750	1 799 327 750	-	1 799 327 750	1 799 327 750	1 799 327 750

(2) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers	Montants LF 2025		Observations
		AE	CP	
N°1.115.1 Offre de services publics aux gabonais à l'étranger		1 827 238 224	1 827 238 224	
Titre 2 : dépenses de personnel		319 444 191	319 444 191	
Titre 3 : Biens et services	7 UO déconcentrées	1 507 794 039	1507 794 039	
Fonctionnement	Consulat de Bata	57417883	57417883	
	Consulat du Gabon à Djeddah	82545133	82545133	
	Consulat du Gabon à New-York	195636970	195636970	
	Consulat du Gabon au Bénin	114200001	114200001	
	Consulat du Gabon au Liban	135066139	135066139	
	Consulat du Gabon au Mali	96160001	96160001	
	Consulat du Gabon en France	326767912	326767912	
	Fonds d'aide des gabonais à l'étranger	500 000 000	500000000	
N°1.115.2 Circulation des personnes		291 533 717	291 533 717	
Titre 2 : dépenses de personnel		6 000 000	6 000 000	
Titre 3 : Biens et services 6 services inclus dans les 2 UO centrales		291 533 717	291533717	
	Cabinet DGAC	225 000 000	225000000	
	DAC	15 000 000	15000000	
	DGE	18 533 717	18533717	
	DECCEG	18 000 000	18000000	
	DRCN	15 000 000	15000000	
Total pour le programme hors titre 2		2 124 771 941	2 124 771 941	

RATTACHEMENT DES SERVICES

Insérez la version actualisée du rattachement des services du programme.

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
Affaires Consulaires: 1.115	A1 : Réseau Consulaire	1.115.A1.K1 : Administration Consulaire	0000	Cabinet du Directeur Général des Affaires Consulaires
				Cabinet du Directeur Général Adjoint
		1.115.A1.K1 :: Administration Consulaire		Direction de l'Etat-Civil Consulaire et des Etrangers au Gabon
				Service Division de l'Etat-Civil Consulaire
				Service Division de la Gestion du Patrimoine de l'Etat-Civil Consulaire
				Service Division des Etrangers au Gabon
				Direction des Gabonais de l'Etranger
				Service Division de l'Assistance des Gabonais à l'Etranger
				Service Division de la Protection des Gabonais à l'Etranger
				Service Division de la réinsertion des Gabonais à l'Etranger
	1.115.A1.K1 :Administration Consulaire		Direction de l'Administration Consulaire	
			Service Division de la Circulation des Personnes	
			Service Division des Migrations	
	A2 : XXXX	1.115.A1.K2 : Accords et Normes consulaires		Direction de la Réciprocité et du Contentieux et des Normes
				Service Division de la Réciprocité
				Service Division du Contentieux Consulaire Service Division des Normes
		1.115.A1.K3		Consulat Général du Gabon à BATA
	Aj : XXXX	1.115.A1.K4		
				Consulat Général du Gabon au MALI
		1.115.A1.K6		
			Consulat Général du Gabon au BENIN	
	1.115.A1.K8		Consulat Général du Gabon à NEW-YORK	
	1.115.A1.K9		Consulat Général du Gabon en FRANCE	
	1.115.A1.L1		Consulat Général du Gabon à DJEDDAH	
	1.115.A1.L2		Système d'Information des Gabonais à l'Etranger (SIGRE)	

PROGRAMME PILOTAGE ET SOUTIEN A L'ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT

PRESENTATION DU PROGRAMME

PERIMETRE DU PROGRAMME

Le programme Pilotage et Soutien recouvre l'ensemble des moyens nécessaires au fonctionnement optimal des quatre programmes de l'action extérieure du Gabon rattachés au Ministère des Affaires Etrangères. Ainsi, le programme pilotage et soutien est en cohérence avec les programmes :

- « Affaires Étrangères » ;
- « Affaires Consulaires » ;
- « Intégration Africaine et Coopération Internationale ».

Le Programme Pilotage et Soutien se compose du Cabinet du Ministre, de l'Inspection Générale des Services, de la Direction de la Coopération Militaire et du Secrétariat Général avec tous les services qui lui sont rattachés. Il prend en charge le pilotage des politiques publiques ainsi que la gestion de tous les services concourant à la bonne marche de l'Administration. Ce programme comprend la fonction financière, la gestion des ressources humaines, la gestion de l'administration protocolaire et de la logistique diplomatique, les systèmes d'information, la documentation et l'archivage, la production de données statistiques, de la communication, la fonction juridico-contentieux, l'inspection des services et le pilotage global des politiques menées par le Cabinet du Ministre.

Le programme « **Pilotage et Soutien à l'action extérieure de l'Etat** » a pour responsable **Son Excellence l'Ambassadeur du Gabon, Secrétaire Général** du Ministère.

DECLINAISON OPERATIONNELLE DU PROGRAMME

La cartographie du programme Pilotage et Soutien de l'Action Extérieure de l'Etat est résumée dans le tableau ci-dessous :

Cartographie	Nombre de BOP		Nombre d'UO		Nombre d'opérateurs	Autres établissements publics (1)
	Niveau central	Niveau déconcentré	Niveau central	Niveau déconcentré		
Action 1 Pilotage de la Stratégie Ministérielle	1	0	2	0	0	0
Action 2 Coordination Administrative	1	0	3	0	0	0
Total	2	0	5	0	0	0

Ce programme est structuré en deux actions.

ACTION N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle

Cette action comprend les principales activités suivantes :

- Orienter la mise en œuvre des politiques publiques par les programmes de la mission ;
- S'assurer de l'atteinte de tous les objectifs contenus dans les PAP du fait de la responsabilité politique du Ministre ;
- Contrôler les activités des Services.

Cette action est pilotée par le Ministre avec l'appui de son Cabinet, composé de conseillers techniques, Conseiller Presse et Communication, les Ambassadeurs itinérants, l'Inspection Générale des Services.

ACTION N° 2 : Coordination administrative

Cette action comprend des principales activités qui concourent à l'effectivité et l'efficacité des autres actions ou programmes de politique publique, en leur fournissant un soutien ou un encadrement.

Elles répondent à des politiques communes, transversales. Il s'agit des Finances, des Ressources Humaines, du Patrimoine, du Protocole, du Courrier, des Statistiques, de la Communication, du Juridique, des Systèmes d'information, de la Documentation et de l'archivage, de la Logistique Diplomatique.

Pour mener à bien ses missions, le Secrétaire Général s'appuie actuellement sur les services suivants :

- La Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales ;
- La Direction Centrale des Affaires financières ;
- La Direction du Protocole ;
- La Direction Centrale des Archives et de la documentation ;
- La Direction Centrale des Ressources Humaines ;
- La Direction Centrale de la Communication ;
- La Direction Centrale des Systèmes d'information ;
- La Direction de la Logistique diplomatique.

PRESENTATION STRATEGIQUE DU PROGRAMME

ANALYSE STRATEGIQUE DU CONTEXTE ET DU CHAMP DU PROGRAMME

Dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan National de Développement de la Transition, le Gouvernement assigne au Ministère des Affaires étrangères quatre actions bien précises :

- La mise en place d'un dispositif institutionnel de réforme de l'Etat ;
- La maîtrise des processus opérationnels ;
- La mise à niveau et la rationalisation des équipements et bâtiments administratifs ;
- L'optimisation des dépenses de fonctionnement.

Au sein du Département, ces actions doivent être conduites en étroite corrélation avec celles retenues dans le programme de réforme et de modernisation de l'administration.

Par ailleurs, le programme « pilotage et soutien » à l'action extérieure de l'Etat est confronté à plusieurs difficultés :

- L'insuffisance de personnel formé dans les champs de compétences du programme, qui nécessitera un renforcement de capacités ;
- Le cloisonnement des services qui rend difficile la circulation de l'information au sein du ministère et partant, amenuise la qualité du service public ;
- L'absence de culture de tenue de statistiques dans le ministère ;
- L'absence de procédures formalisées ;
- L'insuffisance des effectifs ;
- Les insuffisances dans la capacité d'accueil des structures administratives ;
- La non-utilisation des outils de suivi et de pilotage de l'activité.

Ces difficultés sont à résoudre à court ou moyen terme et le Ministère se propose de trouver des solutions au cours des prochaines années.

On peut toutefois déjà relever l'élaboration d'un plan de recrutement triennal et sa mise en œuvre depuis quelques années.

Enfin l'actualisation de la loi n°12/96 du 22 février 2000 portant statut particulier des fonctionnaires du secteur diplomatie.

ENJEUX

- Enjeu 1 : moderniser l'Outil diplomatique ;
- Enjeu 2 : développer la performance de chaque fonction support.

LISTE DES OBJECTIFS STRATEGIQUES AVEC LE(S) RESULTAT(S) ANNUEL(S) ATTENDU(S)

OBJECTIF N°1 : Actualiser le cadre réglementaire du Ministère

- Résultat annuel attendu : (4) projets de textes élaborés et transmis pour adoption.

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage :

- Résultat annuel attendu 1 : avoir formé 20% d'agents du Ministère ;
- Résultat annuel attendu 2 : avoir organisé (4) dialogues de gestion.

OBJECTIF N°3 : Contrôler et promouvoir la bonne gouvernance :

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé des inspections au sein de (04) entités administratives ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé des missions d'inspection au sein de (15) services extérieurs ;
- Résultat annuel attendu 3 : Avoir formulé des observations et recommandations ;
- Résultat annuel attendu 4 : Avoir produit et diffusé des rapports.

OBJECTIF N°4 : Optimiser les actions administratives :

- Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé et diffusé 2 Guides de procédures (Manuel de procédures de l'Inspection Générale des Services et Manuel du Protocole) ;
- Résultat annuel attendu 2 : Avoir contribué à l'amélioration de la coordination des activités des entités administratives du département.

OBJECTIF N°5 : Accompagner les acteurs de la ligne managériale dans l'appropriation de la préparation et de l'exécution budgétaire :

- Résultat annuel attendu 1 : 90% de participation aux formations ;
- Résultat annuel attendu 2 : 100% d'exécution budgétaire base ordonnances.

OBJECTIF N°1 : Actualiser le cadre réglementaire du ministère

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

Résultat annuel attendu : 04 projets de textes élaborés et transmis pour adoption.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de Projets de textes élaborés et transmis pour adoption	nombre			4	2	2

Source des données : DGA/JI

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 :

Activité 1 **Cadre légal et réglementaire du Ministère :**

- Recenser le cadre juridique du MAE ;
- Elaboration des projets de textes ;
- Transmission au Secrétariat Général du Gouvernement.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de Projets de textes élaborés et transmis pour adoption.

Cet indicateur mesure le nombre de textes rédigés et transmis pour adoption.

OBJECTIF N°2 : Définir et mettre en œuvre un système efficace de pilotage

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir formé 20% des agents du ministère ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir organisé 04 dialogues de gestion.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Échéance pluriannuelle 20XX
Pourcentage d'agents du ministère formés	%	0	20	20	30	100
Nombre de dialogues de gestion organisés	nombre	0	03	4	4	4

Source des données : IGS, SG, DCAF, DCRH

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir formé 20% des agents du ministère

Formation interne des agents du ministère :

- Identifier et élaborer les thématiques ;
- Identification du lieu de la formation ;
- Recherche des partenaires ;
- Recherche des formateurs et les financements.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir organisé 04 dialogues de gestion.

Organisation des dialogues de gestion :

- Regarder l'historique des dépenses au sein de la chaîne managériale ;
- Identifier les priorités ;
- Elaborer le compte rendu du dialogue de gestion.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Pourcentage d'agents du ministère bénéficiaires de renforcements de capacité.

Cet indicateur mesure le poids en pourcentage d'agents formés dans l'année.

Indicateur 2 : Nombre de dialogues de gestion organisés.

Cet indicateur mesure le décompte de dialogues de gestion organisés dans l'année.

Objectif N°3 : Contrôler et promouvoir la bonne gouvernance

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir réalisé des inspections au sein de (04) entités administratives ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir réalisé des missions d'inspection au sein de (15) services extérieurs ;
- **Résultat annuel attendu 3** : Avoir formulé des observations et recommandations ;
- **Résultat annuel attendu 4** : Avoir produit et diffusé des rapports.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Échéance pluriannuelle 20xxx
Nombre de missions d'inspection régulière effectuées dans les services extérieurs	nombre	0	0	15	15	15
Nombre de missions d'inspection régulière effectuées à la Centrale	nombre	0	0	4	4	11
Nombre d'observations et recommandations formulées	nombre	2	0	2	0	0
Nombre de rapports produits et diffusés	nombre	0	0	1		

Source des données : IGS

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé des missions d'inspection au sein de (15) services extérieurs

Activité régaliennne :

- Organiser des missions d'inspection ;
- Suivre périodiquement l'application des recommandations ;
- Suivre l'élaboration et l'application des décisions.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir réalisé des missions d'inspection régulière au sein de (04) entités administratives

Activité régaliennne :

- Suivre périodiquement l'application des recommandations ;
- Suivre l'élaboration et l'application des décisions.

Résultat annuel attendu 3 : Avoir formulé des observations et recommandations :

- Elaborer des observations et recommandations ;
- Suivre périodiquement l'application des recommandations.

Résultat annuel attendu 4 : Avoir produit et diffusé des rapports :

- Produire des rapports et les diffuser auprès des services techniques ;
- Suivre périodiquement l'application des recommandations.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de missions d'inspections régulières effectuées dans les services extérieurs.

Cet indicateur mesure le nombre de missions effectuées à l'année.

Indicateur 2 : Nombre de missions d'inspections régulières effectuées à la Centrale.

Cet indicateur mesure le nombre de missions d'inspection au sein du ministère.

Indicateur 3 : Nombre d'observations formulées.

Cet indicateur mesure le nombre d'observations formulées résultant des missions d'inspection.

Indicateur 4 : Nombre de recommandations formulées.

Cet indicateur mesure le nombre de recommandations formulées résultant des missions d'inspection.

Indicateur 5 : Nombre de rapports produits et diffusés.

Cet indicateur mesure le nombre de rapports produits et diffusés résultant des missions d'inspection.

Objectif N°4 : Optimiser les actions administratives

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir réalisé et diffusé 2 Guides de procédures (Manuel de procédures de l'Inspection Générale des Services et Manuel du Protocole) ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Avoir contribué à l'amélioration de la coordination des activités des entités administratives du département.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Nombre de manuels de procédures et d'organisation formalisés	Nb	0	1	2	100	100
Nombre de manuels diffusés	Nb	0	1	2		

Source des données : IGS, Protocole, DGAJI, DGAE

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir réalisé et diffusé un Guide de procédures (Manuel de procédures de l'Inspection Générale des Services et Manuel du Protocole)

- Identifier les procédures à formaliser ;
- Formaliser ces procédures dans les manuels ;
- Valider les manuels par le service utilisateur ;
- Procéder à l'impression.

Résultat annuel attendu 2 : Avoir contribué dans l'amélioration de la coordination des activités des entités administratives du Département :

- Suivre périodiquement l'application des recommandations ;
- Suivre l'élaboration et l'application des décisions.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : Nombre de manuels produits.

Cet indicateur mesure le nombre de manuels produits.

Indicateur 2 : Nombre de manuels diffusés.

Cet indicateur mesure le nombre de manuels produits et diffusés pour l'amélioration des actions administratives.

Objectif N°5 : Accompagner les acteurs de la ligne managériale dans l'appropriation de la préparation et de l'exécution budgétaire d'ici à 2027

Type de finalité des résultats visés

- Efficacité socio-économique
- Qualité de service rendu aux usagers
- Efficience de l'Administration

Résultats annuels :

- **Résultat annuel attendu 1** : Avoir formé la ligne managériale à la BOP ;
- **Résultat annuel attendu 2** : Etre parvenu à atteindre un taux d'exécution budgétaire de 100% base ordonnances.

Indicateurs

Intitulé	Unité	2023 Réalisation PAP	2024 Prévision PAP	2025 Cible	2026 Prévision	Cible Echéance pluriannuelle 2027
Taux de participation aux formations	%	18	18	90	100	100
Taux d'exécution budgétaire base ordonnances	%	85	85	100	100	100

Source des données : DCAF, les (04) Programmes de la Mission, IGS, SG

ELEMENTS CLES DE LA STRATEGIE D' ACTIONS

Résultat annuel attendu 1 : Avoir formé la ligne managériale à la BOP

Formation interne à la BOP :

- Identifier les besoins des usagers en matière de BOP ;
- Faire désigner un référent BOP au sein de chaque programme du Ministère ;
- Renforcer les capacités des Managers BOP.

Résultat annuel attendu 2 : Etre parvenu à atteindre un taux d'exécution budgétaire de 100% base ordonnances :

- Faire rapidement procéder à la désignation des Managers BOP ;
- Accompagner les Managers BOP dans l'élaboration des PBI/DPG, des plans de passation de marchés et des plans d'engagement ;
- Engager et ordonnancer les dossiers de dépenses ;
- Faire trimestriellement des comptes rendus de l'exécution.

Précisions méthodologiques :

Indicateur 1 : taux de participation aux formations.

Cet indicateur mesure le nombre de managers BOP assistant aux formations sur le nombre des acteurs de la chaîne managériale.

Indicateur 2 : Taux d'exécution budgétaire, base ordonnances.

Cet indicateur mesure le montant des crédits ordonnancés/montant des crédits engagés.

PRESENTATION DES MOYENS DEMANDES

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

PRESENTATION DES CREDITS PAR ACTION ET PAR TITRE

Actions et titres	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement					
	Ouvertes en LF (1) pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027	Votés en LF pour 2024	Demandées pour 2025			Prévisions 2026	Prévisions 2027
		Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP				Montant hors ADP	FDC, ADP (2) et autres ressources prévues en 2025	Montant y compris ADP		
1.122.1: Pilotage de la stratégie ministérielle	178 339 249	2 350 963 942	-	2 350 963 942	2 350 963 942	2 350 963 942	178 339 249	2 350 963 942	-	2 350 963 942	2 350 963 942	2 350 963 942
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	39 187 499	796 667 031	-	796 667 031	796 667 031	796 667 031	39 187 499	796 667 031	-	796 667 031	796 667 031	796 667 031
Titre 3. Dépenses de biens et services	139 151 750	139 151 750	-	139 151 750	139 151 750	139 151 750	139 151 750	139 151 750	-	139 151 750	139 151 750	139 151 750
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	-	1 415 145 161	-	1 415 145 161	1 415 145 161	1 415 145 161	-	1 415 145 161	-	1 415 145 161	1 415 145 161	1 415 145 161
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
1.122.2: Coordination Administrative	2 762 827 871	2 762 827 871	-	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871	-	2 762 827 871	2 762 827 871	2 762 827 871
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 351 384 621	1 351 384 621	-	1 351 384 621	1 351 384 621	1 351 384 621	1 351 384 621	1 351 384 621	-	1 351 384 621	1 351 384 621	1 351 384 621
Titre 3. Dépenses de biens et services	411 443 250	411 443 250	-	411 443 250	411 443 250	411 443 250	411 443 250	411 443 250	-	411 443 250	411 443 250	411 443 250
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 000 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000	-	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Titre 6. Autres dépenses	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total pour le programme Pilotage et soutien de l'action extérieure de l'Etat	2 941 167 120	5 113 791 813	-	5 113 791 813	5 113 791 813	5 113 791 813	2 941 167 120	5 113 791 813	-	5 113 791 813	5 113 791 813	5 113 791 813
Titre 1. Charges financières de la dette	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 2. Dépenses de personnel	1 390 572 120	2 148 051 653	-	2 148 051 653	2 148 051 653	2 148 051 653	1 390 572 120	2 148 051 653	-	2 148 051 653	2 148 051 653	2 148 051 653
Titre 3. Dépenses de biens et services	550 595 000	550 595 000	-	550 595 000	550 595 000	550 595 000	550 595 000	550 595 000	-	550 595 000	550 595 000	550 595 000
Titre 4. Dépenses de transfert	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Titre 5. Dépenses d'investissement	1 000 000 000	2 415 145 161	-	2 415 145 161	2 415 145 161	2 415 145 161	1 000 000 000	2 415 145 161	-	2 415 145 161	2 415 145 161	2 415 145 161

- (3) FDC : fonds de concours (article 57 alinéa 2 de la LOLFEB)
ADP : attributions de produits (article 57 alinéa 4 de la LOLFEB)

JUSTIFICATION AU PREMIER FRANC CFA

AUTRES DEPENSES

JUSTIFICATION PAR ACTION, ACTIVITES ET PAR TITRE

Actions/Titres	Déterminants physiques et financiers		Montants		Observations
			LF 2025		
			AE	CP	
Action N° 1 : Pilotage de la stratégie ministérielle	Quantité	coût moyen (F CFA)	178 339 249	178 339 249	
Titre 2 : dépenses de personnel			39 187 499	39 187 499	
Titre 3 : Biens et services			139 151 750	796 667 031	
Fonctionnement des services	5 services	1 183 035	59 151 750	59 151 750	
Participation aux réunions statutaires et réunions de travail	5 missions/mois	1 600 000	80 000 000	80 000 000	
Titre 5 : Investissement			1 415 145 161	1 415 145 161	
Action 2 : Coordination Administrative			1 762 827 871	1 762 827 871	
Titre 2 : dépenses de personnel			2 108 864 154	2 108 864 154	
Titre 3 : Biens et services			411 443 250	411 443 250	
Fonctionnement des services	7 directions et services	23 000 000	161 000 000	161 000 000	
Participation aux réunions statutaires et réunions de travail à l'extérieur	3 missions / mois	18 000 000	180 000 000	180 000 000	
Grandes activités	2 grandes activités/ an	35 221 625	70 443 250	70 443 250	
Titre 5 : Investissement			2 415 145 161	2 415 145 161	
réhabilitation des chancelleries			1 000 000 000	1 000 000 000	
Construction de la Chancellerie et Résidence en Ethiopie			464 721 091	464 721 091	
Acquisition de la Chancellerie et résidence au Rwanda			950 424 070	950 424 070	
Total			5 113 791 813	5 113 791 813	

RATTACHEMENT DES SERVICES

Intitulé du Programme	Intitulé du BOP	Intitulé UO	Poste Comptable	Services rattachés
1.122 : Pilotage et Soutien à l'Action Extérieure de l'Etat	A1 : Pilotage	A1K1 : Cabinet	0000	Cabinet du Ministre
		A1K2 : Inspection		Inspection Générale des services
	A2 : Coordination administrative	A2K1 : Administration Générale	0000	Secrétariat Générale
				Direction Générale des Affaires Juridiques Internationales
				Direction du Protocole
				Direction de la Logistique Diplomatique
		A2K2 : Fonctions supports	0000	Direction Centrale des Ressources Humaines
				Direction Centrale des Affaires Financières
				Direction Centrale des Systèmes d'Information
				Direction Centrale de la Communication
	A2K3 : Passeport	0000	Service Passeport	
	A2K4 : Projet réhabilitation chancelleries	0000		
	A2K5 : Valise diplomatique	0000	Direction de la Logistique Diplomatique	
A2K6 : Projet de construction, d'achat et acquisition des Missions diplomatiques	0000			
A3 : Surveillance et promotion de la bonne gouvernance	A3K1 : Inspection		Inspection Générale des services	